



**SOS, mamie
et papi**

Cahier Actuel, page B1



Cahier Sports, page S11

**La double vie de
Roger Planchon**

Cahier Arts + Spectacles, page C1



MONTRÉAL | MERCREDI 7 NOVEMBRE 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 19 > 84 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

C'en est fait des Expos



ALEXANDRE PRATT

LES PROPRIÉTAIRES du baseball majeur ont voté majoritairement en faveur de la dissolution de deux équipes, hier en Illinois, ce qui dissipe tous les doutes sur le destin des Expos de Montréal.

Le commissaire Bud Selig a refusé d'identifier les deux clubs condamnés, mais il a laissé suffisamment d'indices pour que les projecteurs soient braqués sur les Expos. « Nous allons choisir des équipes qui sont incapables de générer suffisamment de revenus pour s'avérer des franchises compétitives », a indiqué M. Selig. Notre système de partage des revenus produit beaucoup d'argent, mais un club doit aussi encaisser des recettes avec son stade ou d'autres éléments locaux. Si la péréquation est votre seule source de revenus, il y a un problème. »

Justement, les Expos puisent plus de millions du fonds de péréquation que toute autre équipe du baseball majeur. En 2000, le magazine économique *Forbes* estimait cette aide à 22 millions de dollars américains. La même année, les

Voir EXPOS en A4

14 pages sur les Expos

- > La chronique d'Yves Boisvert: A3
- > L'éditorial d'André Pratte: A20
- > La fin d'une histoire d'horreur: A21
- > Le billet de Ronald King: S2
- > La chronique de Michel Blanchard: S3

Un employé d'entretien passe le balai à la rotonde du Stade olympique, près du stand des Expos. La scène a été croquée hier matin.

Photo Reuters ©

Une majorité de Canadiens en faveur d'une monnaie commune avec les États-Unis

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Pour la première fois dans l'histoire du pays, une majorité de Canadiens appuie la création d'une monnaie commune avec les États-Unis, selon un vaste sondage réalisé pour le compte du Conseil pour l'unité canadienne et rendu public hier.

Pas moins de 55 % des Canadiens estiment que la création d'une monnaie commune en Amérique du Nord est une « bonne idée », soit près de 10 % de plus qu'il y a deux ans.

Seulement 40 % des gens interrogés s'opposent à l'idée d'abandonner le dollar canadien au profit d'une autre devise, toujours selon le sondage réalisé auprès de 2940 personnes. Toutefois, une majorité de Canadiens (59 %) rejette catégoriquement l'idée d'adopter le dollar américain comme devise de tous les jours.

De tels résultats ont immédiatement relancé le débat hier sur les avantages et les inconvénients de voir le Canada et les États-Unis utiliser la même monnaie au moment même où le dollar canadien clôturait à 62,81 cents US, soit tout près de son creux historique de 62,66 cents US de la semaine dernière.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui s'est toujours opposé à une telle démarche qui consoliderait l'intégration économique des deux pays, a de nouveau balayé cette idée du revers de la main.

« Ces résultats ne m'inquiètent pas. Le gouvernement ne le fera pas », a martelé M. Chrétien à l'issue d'une réunion de son cabinet.

Voir MONNAIE en A2

Une étude dévastatrice pour les profs

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Avec dans sa manche une étude dévastatrice, le ministre de l'Éducation François Legault compte affronter dès aujourd'hui les enseignants du primaire qui refusent de donner des devoirs à leurs élèves.

À la demande de Québec, la légalité de leurs moyens de pression sera soupesée dès aujourd'hui par le Conseil des services essentiels.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le ministère de l'Éducation a fait, en sous-main, prépa-

rer une étude sur le nombre d'heures travaillées par les enseignants du primaire. Alors que Québec négocie sur la base de 1430 heures par année — grosso modo la semaine de 35 heures —, la CSQ argumente que les enseignants font 40 heures par semaine, et revendique 1600 heures rétribuées.

Or l'étude réalisée par le ministère auprès de 50 directeurs d'école évaluerait plutôt à 1200 heures — 30 heures par semaine — la tâche

Voir ÉTUDE en A2

Le choix de Canada 3000: fermer Royal ou faire faillite

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — Pour survivre à la crise financière provoquée par les attentats du 11 septembre, Canada 3000, deuxième transporteur aérien du pays, soutient qu'il doit réduire au plus vite le tiers de ses frais d'exploitation, à commencer par ses effectifs.

Et le seul moyen d'y parvenir à temps face au risque imminent de faillite, selon ses dirigeants, c'est de larguer la filiale Royal Aviation achetée en début d'année en casant l'intégration en cours de ses conventions collectives et licenciant pour de bon ses 1400 salariés.

C'est la requête de Canada 3000 dont le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) était saisi encore tard hier soir lors d'une audience extraordinaire à Toronto, dans une salle remplie par une centaine d'agents de bord et de pilotes de l'ex-Royal Aviation.

Ceux-ci arboraient leurs uniformes encore neufs de Canada 3000 pour affirmer leur appartenance à leur nouvel employeur.

« Que nous soyons ciblés comme groupe de salariés à couper alors que nous nous efforçons d'intégrer Canada 3000 depuis des mois est comme nous cracher en plein visage », a commenté l'un des agents de bord qui ont utilisé leur journée de congé pour venir à l'audience du CCRI.

La suite de cette audience du Conseil est prévue ce matin. Mais la tension a subitement monté hier soir avec l'annonce surprise faite par l'ex-président-fondateur de Royal Aviation, l'homme d'affaires montréalais Michel Leblanc, d'une offre de rachat de l'entreprise. Dans un court communiqué, M. Leblanc propose de reprendre l'entreprise et la plupart de ses employés.

Voir CANADA en A2



Photo PC ©

L'inquiétude se lit sur le visage de ces employées de Canada 3000 à l'« audience d'urgence » du Conseil canadien des relations industrielles.

**AUJOURD'HUI
DANS LA PRESSE**

Actuel	B1-B8	La Presse Affaires	D1-D18
Arts et spectacles	C1-C8		A2, A12
- télévision	C2	Loteries	A16-A18
- spectacles	C5	Monde	E1, E2
Bandes dessinées	D19	Montréal-Plus	D19
Bridge	E6	Mots croisés	D19
Carrières	D10, D11	Mot mystère	D20
Décès	E6, E7	Petites annonces	D20, D21
Éditorial	A20	- immobilier	D21
Êtes-vous observateur?	D20	- marchandises	D21, E3
Feuilleton	D19	- emplois	E3, E4
Forum	A19, A21	- automobile	D2
Horoscope	E6	- affaires	A8, A22
		- Politique	

MÉTÉO

Ciel variable
Maximum 10 > minimum -3

6 21924 98765 1

Voir S16

j'ai besoin de vacances .com

Forfaits tout inclus à partir de

Riviera Maya	1199 \$	Santo Domingo	1249 \$
Plata	865 \$	Puerto Vallarta	928 \$
Cayo Coco	848 \$	Super Club	1049 \$
Holguin	899 \$	Cancun	1099 \$
Varadero	748 \$	Punta Cana	958 \$

La Tunisie

Offre exceptionnelle

22 jours / 40 repas

1 347\$

**Espagne
Costa Del Sol**

4 sem. à partir de

1 237\$

incluant 2 nuits à Paris ou 1 nuit Zurich/Bruxelles

Côte d'Azur

3 sem. à partir de 1088\$

4 sem. à partir de 1348\$

multi-voyages
la mega agence

Ouvert le dimanche jusqu'à 20 h

+

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



24 heures dans la vie de Francine Ouellette

Francine Ouellette sait où trouver des fougères comestibles, de la farine de quenouille et des maskinongés de 25 livres. Elle sait aussi piloter des hydravions au-dessus de la toundra et écrire de grands romans populaires, comme *Au nom du père et du fils* et *Le Sorcier*. Pour partager 24 heures dans sa vie, il suffit de prendre la route et monter, monter... jusqu'à son refuge, dans les Hautes-Laurentides.

À lire demain dans le cahier Actuel

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Tous nos chroniqueurs en un clic cyberpresse.ca/chroniqueurs

> *Harry Potter à l'école des sorciers* cyberpresse.ca/harrypotter

> Répondez aux lettres de lecteurs cyberpresse.ca/lecteurs

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> **Dalida en grégorien?**

Rien n'est impossible pour les hilarants Discjoncteurs, demain dans le cahier Arts et Spectacles.



> **Chefs demandés**

La pénurie de chefs cuisiniers en France, demain dans le cahier Actuel.



> **Finances personnelles**

Notre chroniqueur répond à vos questions, vendredi dans *La Presse Affaires*.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 5-7-8 > À quatre chiffres : 8-3-5-4

SUITES DE LA UNE

ÉTUDE

Suite de la page A1

des enseignants au primaire, un peu moins même à certains niveaux, au préscolaire notamment.

Interrogé hier par *La Presse*, le ministre Legault a reconnu que l'étude existait et confirmait ses conclusions. « Mais c'est un document de travail, le gouvernement n'a pas établi sa position là-dessus ; nous négocions sur la base de 1430 heures », a résumé le ministre. Dans des rencontres avec le syndicat toutefois, les négociateurs du MEQ et du Conseil du Trésor ont fait maintes références à cette enquête.

Pour la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (76 000 enseignants), Johanne Fortier, cette attitude « frise le mépris ». Le gouvernement agit comme si ce « sondage », « une étude bidon » sur les « impressions » de quelques directeurs d'école, était un travail scientifique, dénonce la syndicaliste.

Inébranlable hier, M^{me} Fortier promettait que les moyens de pression allaient être mis en oeuvre tant que le gouvernement n'aura pas fait « de proposition sérieuse pour atteindre l'équité salariale ».

L'employeur doit faire part de ses intentions le 21 novembre. Les enseignants sont actuellement payés à 90 % du « rangement 20 », soit le salaire d'un analyste en informatique plafonné à 59 000 \$. Le plafond salarial pour les enseignants est donc de 53 800 \$. Les enseignants réclament le « rangement 21 », le niveau d'un ingénieur du gouvernement, payé au maximum à 62 000 \$.

Douteux mais pas illégal

Hier, M. Legault a annoncé que Québec, après consultation avec la Fédération des commissions scolaires et la Fédération des comités de parents, avait décidé de soumettre au Conseil des services essentiels les moyens de pression annoncés la



Photo PC ©

Le ministre de l'Éducation, François Legault.

semaine dernière par les enseignants. L'organisme doit entendre les arguments des partis dès cet après-midi. Ses ordonnances sont déposées en Cour supérieure et ceux qui les transgressent commettent un outrage au tribunal.

« Si on a une ordonnance contre nous, on devra faire le point avec nos membres et décider de notre stratégie. On avait fait bien des opérations symboliques avant de tomber dans les moyens lourds. Ce n'est pas vrai qu'on va céder sur l'équité, qu'on va se limiter à une tâche de 35 heures/semaine quand on sait bien qu'on en met 40 ou 42 heures », a averti M^{me} Fortier.

La très grande majorité des 76 000 enseignants du primaire, environ 65 000 selon elle, adhèrent à un plan où ils refusent de donner des devoirs et des leçons aux écoliers. D'autres ajoutent un report du bulletin et le refus d'organiser la traditionnelle série de rencontres avec les parents.

En conférence de presse hier, le ministre de l'Éducation a soutenu que de tels moyens de pression étaient pour le moins « douteux », mais il ne s'est pas risqué à les qualifier « d'illégaux ».

Depuis lundi, et jusqu'au 21 novembre, les enseignants de l'élé-

mentaire retardent les bulletins et refusent de donner des devoirs. Au cours de deux demi-journées, les 9 et 16 novembre, ils se contenteront de surveiller leur classe sans donner d'enseignement. Les 12 et 15 novembre, des demi-journées de manifestations sont aussi prévues.

Le Conseil des services essentiels s'était déjà penché sur des moyens de pression des enseignants en 1999, et les avait privés d'une demi-journée de salaire pour un débrayage, une affaire toujours en cours devant les tribunaux.

Selon M. Legault, les devoirs et les leçons font partie intégrante du régime pédagogique, les enseignants ne peuvent s'y soustraire. En outre, ces moyens de pression surviennent alors que la convention collective est encore en vigueur — la dernière signature vaut toujours et elle avait assuré aux enseignants un rattrapage de 4,5 % en plus des 9 % sur quatre ans accordés à tous les syndiqués de l'État, de rappeler M. Legault.

« Les enseignants doivent se trouver en classe et enseigner, on ne peut tolérer qu'ils se limitent à faire de la surveillance », a indiqué M. Legault. Rapidement, la Fédération des commissions scolaires a souscrit au renvoi devant la Commission des services essentiels. « Peut-on se permettre en pleine réforme de l'éducation de réduire les services aux élèves ? » a demandé André Caron, président de la Fédération. Selon lui, il est incompréhensible que les enseignants retardent les bulletins, eux qui y avaient attaché tant d'importance lors de la conception de la réforme de l'éducation.

Pour la Fédération des comités de parents, Gary Stronach juge « qu'on ne peut tolérer que ce moyen de pression, qui risque d'être suivi par d'autres tout aussi inacceptables, devienne le mode de vie scolaire des prochaines semaines ».

Il devrait donner de plus amples précisions sur cette offre aujourd'hui.

Canada 3000 avait acheté Royal Aviation pour 84 millions en janvier dernier, puis CanJet de Halifax quelques semaines plus tard. Ces acquisitions ont propulsé Canada 3000 au rang de principal concurrent d'Air Canada, avec 4000 employés et des revenus d'un milliard. L'intégration de Royal Aviation dans Canada 3000 a toutefois mal tourné l'été dernier, avec des poursuites et contre-poursuites impliquant Michel Leblanc.

De son côté, le président de Canada 3000, Angus Kinnear, a également fait sensation hier au CCRI. Il a d'abord provoqué l'interruption de l'audience pendant 90 minutes pour tenir des conférences téléphoniques avec son conseil d'administration ainsi qu'avec le cabinet du ministre fédéral des Transports.

M. Kinnear est revenu au micro en indiquant que le conseil d'administration de Canada 3000 avait décidé de placer l'entreprise dès ce midi sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers, si elle n'obtenait pas le feu vert du CCRI pour larguer Royal Aviation.

Aussi, les négociations sur les actions de Canada 3000 ne reprendront pas ce matin à la Bourse de Toronto, jusqu'à nouvel ordre.

« Nous en sommes rendus à choisir entre l'amputation d'un membre ou la survie même de toute l'entreprise », a dit Angus Kinnear, après avoir énuméré des données financières très mauvaises.

Entre autres, Canada 3000 perd plus de 700 000 \$ par jour, une perte augmentée par le lancement des vols à tarifs réduits Tango par Air Canada. Elle prévoit avoir à

peine cinq millions en liquidités à la fin de cette semaine.

Même la récente garantie de prêt de 75 millions de la part d'Ottawa n'aurait pas endigué l'hémorragie financière. « Nous devons présenter un plan de restructuration viable pour toucher cette garantie de prêt. Or, il n'y a pas de restructuration possible chez Canada 3000 sans une réduction rapide du tiers de nos frais d'exploitation, ce que permettait la fermeture de la division Royal Aviation », a expliqué M. Kinnear devant le CCRI.

Chez les nombreux dirigeants syndicaux présents à l'audience, on doutait de la réalité de l'urgence financière invoquée par Canada 3000. « Cet ultimatum va nuire encore plus à ses ventes », a commenté Humberto da Silva, président du syndicat des agents de bord de la division Royal Aviation de Canada 3000.

Ce syndicat affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) risque de perdre 545 employés dans cette dispute. Pour sa part, le syndicat des pilotes de Royal compte 180 membres menacés de perdre définitivement leur emploi, si Canada 3000 obtient le feu vert du CCRI.

PRÉCISION

Bal du musée

Une erreur s'est glissée dans la chronique Têtes d'affiche publiée dans nos pages lundi. La photo qui accompagnait le texte annonçant le Bal annuel du Musée des beaux-arts est celle de M^{me} Jocelyne Monty. Nos excuses.

MONNAIE

Suite de la page A1

Le ministre des Finances, Paul Martin, a lui aussi réitéré son opposition à une telle mesure, estimant que cela priverait le pays d'un instrument important, soit le contrôle de sa politique monétaire. « Il est très important de continuer à utiliser notre dollar à cause des différences entre nos deux économies. Notre économie dépend des matières premières. Si nous avions utilisé le dollar américain par exemple en 1997 pendant la crise asiatique, nous aurions été en récession », a-t-il indiqué.

Mais le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a fait valoir que les résultats de ce sondage démontrent que les Canadiens sont mûrs pour aborder cette délicate question. « Il faut étudier cette question. Je pense qu'il a de plus en plus de monde qui se pose cette question. Cela va de soi dans la mesure où l'intégration économique est de plus en plus poussée », a déclaré M. Duceppe, dont le parti a fait de la création d'une monnaie unique en Amérique du Nord un de ses nombreux chevaux de bataille.

Le sondage du Conseil pour l'unité canadienne, dont la marge d'erreur est de plus ou moins 1,8 point de pourcentage, 19 fois sur 20, a été réalisé entre le 28 septembre et le 14 octobre, soit bien avant que le dollar canadien n'atteigne son creux historique de la semaine dernière.

« Les Canadiens sont ouverts

aux questions qui proposent des choses économiques en commun avec les Américains. Il faut le voir dans ce contexte », a indiqué hier Andrew Parkin, directeur adjoint du Centre de recherche et d'information sur le Canada, qui fait partie du Conseil pour l'unité canadienne.

La publication des résultats du sondage intervient quelques mois seulement après que le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, eut causé une véritable commotion à Ottawa en prédisant que le dollar canadien pourrait disparaître dans moins d'une génération si l'intégration des économies canadienne et américaine se poursuit au rythme actuel.

M. Dodge, qui a été sous-ministre des Finances et qui est en poste depuis février seulement, avait fait valoir qu'il était plus avantageux que le Canada ait sa propre monnaie à l'heure actuelle, compte tenu des différences qui existent entre les économies canadienne et américaine.

Mais la situation pourrait changer dans « une, deux ou trois décennies » à un point tel que le Canada devrait sérieusement examiner les avantages d'une monnaie commune avec les États-Unis.

Au Québec, le premier ministre Bernard Landry s'est déjà prononcé en faveur de la création d'une monnaie unique, estimant que cela inciterait les entreprises d'ici à aug-

menter leur productivité. Le premier ministre a aussi réfuté les arguments voulant que le Canada perde sa souveraineté en matière de politique monétaire, faisant valoir que la Banque du Canada a toujours suivi la voie tracée par la Réserve fédérale (Fed) américaine au cours des dernières années.

Le président du Mexique, Vicente Fox, est aussi un partisan d'une monnaie commune pour les trois pays membres de l'ALENA, soit le Canada, les États-Unis et le Mexique. Il a d'ailleurs fait la promotion de cette idée lors d'une visite au Canada l'an dernier.

Des gens d'affaires influents au pays, qui utilisent déjà le dollar américain lorsqu'ils négocient avec les États-Unis, se sont aussi dits favorables à l'adoption d'une monnaie unique.

Le sondage du Conseil pour l'unité canadienne révèle aussi que :

- > 33 % des Canadiens croient que le pays devraient resserrer ses liens avec les États-Unis, soit une hausse de 10 points depuis mars dernier. Les Canadiens en général se sentent plus près des Américains depuis les attentats du 11 septembre ;
- > les Canadiens, dans une proportion de 63 %, estiment que maintenir l'indépendance du pays représente un plus grand défi que préserver l'unité nationale ;
- > trois Québécois sur cinq s'opposent à la tenue d'un référendum sur la souveraineté avant 2005.

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Editorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h à 2 h Samedi et dimanche : 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h30 à 17 h30 Sam : 7 h à midi / Dim : 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi : 8 h30 à 21h Vendredi : 8 h30 à 20h30 Samedi et dimanche : 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

LA DISSOLUTION DES EXPOS

Landry impassible

MARTIN PELCHAT
et DENIS LESSARD

LA DISSOLUTION appréhendée des Expos n'a guère ému hier soir Bernard Landry qui n'a pas l'intention de lever le petit doigt pour les sauver.

« On a fait ce qu'on avait à faire et nous n'avons pas l'intention de faire plus ; je suis sûr que les contribuables seraient outrés si nous avions fait plus, de dire le premier ministre. Il y en avait déjà qui n'étaient pas contents de ce qu'on faisait. »

M. Landry a rappelé que son gouvernement était allé plus loin qu'il ne l'avait lui-même d'abord souhaité en offrant aux Expos, en mars 1999, une aide directe d'environ huit millions par année qui leur aurait permis d'acquitter les intérêts annuels d'un emprunt de 100 millions pour la construction d'un nouveau stade au centre-ville. Le projet a été sabordé par le nouveau propriétaire de l'équipe, Jeffrey Loria.

À peine quelques semaines avant cette offre, Bernard Landry, alors ministre des Finances, avait jeté une douche d'eau froide sur les efforts des promoteurs du nouveau stade en disant qu'il trouvait « que le premier but était payé très cher par rapport au premier violon de l'Orchestre symphonique de Montréal ».

Certaines études réalisées à l'époque n'incitaient pas le gouvernement à s'impliquer, d'ajouter hier M. Landry. « Les études économétriques démontraient qu'on ne faisait pas d'argent avec ça à cause de la sortie fiscale ; on avait plutôt tendance à être perdants. »

Mais les arguments de l'économiste Pierre Fortin selon lesquels le gouvernement pouvait retrouver sa mise grâce à l'impact de l'équipe sur le tourisme et l'image de Montréal avaient finalement convaincu le Conseil des ministres de plonger, selon M. Landry.

« On serait ravis de retourner aux Expos, j'espère qu'ils vont rester, mais comme gouvernant responsable du Québec, je suis sûr que j'ai l'ensemble des contribuables derrière moi pour dire que nous avons été à la limite de nos moyens. (...) J'aime le baseball moi-même, mais pas à n'importe quel prix. »

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Gilles Baril, était fataliste lui aussi hier soir. « Depuis quelques années, on voit que c'est un sport qui est en perte de vitesse à Montréal, dit-il. Question d'entreprise privée, si ça ne marche pas et que ce n'est pas rentable à Montréal... »

En mai dernier, le ministre responsable de la Régie des installations olympiques, André Boisclair, avait pour sa part souligné que les 81 matchs locaux des Expos ne rapportaient à la RIO que 500 000 \$ par an, soit l'équivalent d'une semaine de salon au Stade olympique.



Photo AP

C'est costumé en robot que Chris Zobin, irréductible des Expos, a tenu à manifester son soutien à l'équipe de baseball de Montréal, hier, à l'extérieur d'un hôtel de Rosemont dans l'Illinois où les commissaires étaient réunis.

Une bonne nouvelle!

HÉLÈNE BARIL

MÊME POUR les partisans des Expos, la fermeture du club de baseball annoncée hier apparaît comme la fin d'un long cauchemar. Comme une bonne nouvelle quoi !

« À un moment donné, il faut achever le cheval malade », a commenté hier l'économiste Pierre Fortin. Amateur de baseball, M. Fortin souhaitait que les Expos restent et il s'était même prononcé en faveur d'une subvention gouvernementale « modeste » pour aider le club.

La fin de l'affaire des Expos est quand même une bonne nouvelle, selon lui, parce qu'elle permettra de passer à autre chose. Ce n'est pas quelque chose dont il faut se réjouir, mais ce n'est pas un drame non plus. « Le seul drame que je vois est que ça arrive au moment où la conjoncture économique est difficile », note l'économiste.

Le président de Canam Manac, Marcel Dutil, ne versera pas de larmes sur les Expos. La fin du club était prévisible et il s'agit du dénouement « normal » de cette triste histoire, a-t-il dit. Grand amateur de baseball, le président de Canam Manac n'a pas trouvé le temps

d'assister à un seul match des Expos cette année. M. Dutil était un des copropriétaires des Nordiques de Québec, le club de hockey qui a été vendu aux Américains en 1994. Il n'avait pas investi un sou dans le club de baseball, mais il l'aurait fait si le plan de relance piloté par Jacques Ménard, qui prévoyait la construction d'un stade au centre-ville, avait vu le jour. Un stade au centre-ville aurait probablement prolongé la vie du club à Montréal « d'une couple d'années de plus », affirme-t-il maintenant.

L'économiste Claude Montmarquette, de l'Université de Montréal, est lui aussi d'avis que la fin des Expos est une bonne nouvelle. Le professeur a tenté de convaincre l'opinion publique de l'absurdité de maintenir en vie artificiellement un club de sport professionnel. « L'erreur, c'est de ne pas avoir

vendu l'équipe avant », a-t-il commenté.

Ni Jean Coutu, ni Paul Delage Robert (San Francisco), ni Pierre Michaud (Provigo) n'ont pu être joints pour commenter la fin des activités de l'équipe de baseball dont ils ont été copropriétaires. Au Fonds de solidarité, qui était avec la Ville de Montréal et Desjardins les plus importants bailleurs de fonds des Expos, la discrétion était de mise. En fin de semaine, le président du conseil d'administration, Henri Massé, avait soutenu que le Fonds n'a plus aucun intérêt dans le club de baseball, ce qui laisse croire que son investissement de sept millions a été radié complètement.

C'est probablement ce qu'ont fait tous les autres copropriétaires des Expos, dont les pertes ont servi à réduire leur impôt à payer. Au total, 13 entreprises avaient versé 48 millions dans la société en com-

mandite créée pour assurer la survie du club à Montréal.

L'économie de Montréal et du Québec se remettront assez facilement de la disparition des Expos, estime l'économiste Pierre Fortin. « L'argent ne disparaîtra pas dans un trou noir, il sera dépensé ailleurs, au Festival de jazz et dans tous les autres festivals, il y en a beaucoup au Québec », dit-t-il.

Parce que l'économie ne se porte pas très bien, il faudra peut-être un peu plus de temps pour que les emplois perdus soient récupérés et que les pertes fiscales des gouvernements soient effacées, estime-t-il, mais, tôt ou tard, rien n'y paraîtra plus. « Dans deux ans, plus personne ne va penser à ça », soutient-il.

Selon lui, la fin des Expos est attribuable à deux causes : une série de mauvaises décisions stratégiques qui ont fait des Expos un club médiocre et qui ont fait fuir les spectateurs et la baisse du dollar canadien face à la devise américaine qui a rendu impossible la tâche de rentabiliser l'équipe dont les revenus sont en dollars canadiens et les dépenses en dollars américains.

« À un moment donné, il faut achever le cheval malade », dit l'économiste Pierre Fortin

Le gouvernement fédéral ne peut que constater les dégâts

SIMON DROUIN

LE GOUVERNEMENT fédéral a déjà fait sa part dans le dossier des Expos de Montréal et n'a pas l'intention de changer quoi que ce soit à sa politique de non-intervention dans le sport professionnel.

Tant que les grandes ligues de sport professionnel ne feront pas le ménage dans leur industrie, Ottawa ne pourra en venir à une entente de quelque sorte avec elles, a indiqué le secrétaire d'État au Sport amateur, Denis Coderre, lors d'un entretien téléphonique hier soir.

Ce dernier réagissait à l'annonce faite hier par le baseball majeur à l'effet que deux équipes seront dissoutes prochainement. Tout indique que les Expos feront partie du lot.

« En tant qu'amateur de baseball, je suis triste, mais je ne suis pas surpris, a dit M. Coderre. Lorsqu'on observe la situation des Expos depuis les cinq dernières années, il semble que (leur départ) est inévitable. On ne peut que constater les dégâts. »

M. Coderre a rappelé que le gouvernement fédéral avait tenté de venir en aide aux Expos dans leur projet de construction d'un nouveau stade au centre-ville. Au printemps 1999, le secrétaire d'État avait lui-même organisé une réunion entre Raymond Bachand et Jacques Mé-

nard, deux actionnaires des Expos à l'époque, et le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano. Le gouvernement, par l'entremise de la Société immobilière du Canada, acceptait de céder par location un terrain vacant situé non loin du Centre Molson.

« La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec avait aussi fait leur part, a rappelé le secrétaire d'État. L'option pour le terrain a même été renouvelée trois fois par la Société immobilière. Le package était là. Mais Jeffrey Loria (le nouveau propriétaire), par l'entremise de David Samson (vice-président des Expos), avait laissé tombé l'option de location. »

Il faudrait que le sport professionnel fausse ses façons de faire pour que le gouvernement canadien change sa position. « En ce moment, cette industrie n'est pas cohérente. La situation est incontrôlable. Écoutez, on a donné 250 millions à Alex Rodriguez, alors... »

Entre autres changements, les ligues professionnelles de sport devraient investir dans la relève, a indiqué M. Coderre. « Il y a des exemples : le tennis, le cyclisme en Europe, le soccer sur certains continents. Que le sport professionnel redonne au sport amateur, c'est un cycle, une continuité logique. »



Photothèque PC

Denis Coderre



BUFFET ET SERVICE DE TRAITEUR RAPIDE ET EXQUIS

- Boîte à lunch
- Réunions d'affaires
- Fêtes familiales

(514) 489-9013

On ne se racontera pas trop d'histoires...



YVES BOISVERT
yboisver@lapresse.ca

Les Expos sont morts hier soir à Chicago et on ne se racontera pas trop d'histoires, ce matin, on s'en balance pas mal. Quand on est moins intéressé qu'une élection scolaire, on s'en vient dangereusement nécrologique.

On ne se racontera pas trop d'histoires, mais qu'on aime ce sport ou qu'on le méprise, nous voilà tout de même plus provinciaux de cette mort. Plus loin de Toronto. Plus près de Winnipeg.

Il ne faudrait pas se raconter trop d'histoires, mais on s'en raconte déjà : on se fait dire que c'est la faute à ce salaud de marchand d'art de New York, Jeffrey Loria, qui a floué nos gentils hommes d'affaires de Montréal. Ils avaient allongé les millions pour sauver le club, il les a rachetés, il n'a rien fait, c'est fini.

Il paraît qu'il touchera une ju-teuse compensation de la ligue pour accepter la dissolution de l'équipe qu'il a aidé à laisser mourir. C'est bien laid, mais qui d'autre voulait prendre le risque ? Personne. Il a pris le risque financier, il a débarrassé les hommes d'affaires du poids moral de sauver l'équipe (ce n'est plus de leur faute !) et il empoche maintenant. Ils ne voulaient pas laisser démenager l'équipe ni la vendre eux-mêmes. Ils ont trouvé Loria. Ils l'ont choisi. C'est bien leur homme, non ? Rappelez-vous les séances de photo, l'euphorie de tous ces messieurs. Vous vous souvenez comme ils l'aimaient ? Oh ! comme ils étaient Montréalais et Québécois et Entrepreneurs et fiers !

Ils ont choisi celui qui les dépouillerait. Et nous avec eux : le Fonds de solidarité, les caisses populaires et d'autres ont perdu leurs billes et les nôtres là-dedans.

Qu'ils ne viennent pas brailler, crier à l'escroquerie. Si c'en est une, ils ont choisi l'escroc. La passe des uns est toujours le vol des autres. Ça fait partie du jeu, n'est-ce pas messieurs ? Au baseball comme en affaires, être un sacré bon gars ne compte pas : il faut gagner, paraît-il.

Et puis, de toute manière, ne nous racontons pas trop d'histoires, tout cela est totalement anecdotique. Les péripéties auraient pu être différentes, mais la fin était écrite : si personne, personne de décent, ne voulait acheter les Expos, c'est qu'ils ne valaient rien à Montréal — d'où la nécessité de la « passe ». Et s'ils ne valaient rien à Montréal, ce n'est pas tant parce qu'il n'y a pas d'amateurs pour ce sport, c'est en partie parce que la richesse de la ville ne pouvait soutenir une équipe digne de ce nom.

Ne nous racontons pas trop d'histoires, mais tout de même, quelques-unes. Pour la nostalgie. Je me souviens du parc Jarry, en juillet, avec mon père. Il y avait un joueur qui s'appelait Coco. Et un vendeur en uniforme qui lançait des sacs de pinotes de très, très loin quand on levait la main. Il ne ratait jamais son coup. Les gens lui lançaient, à leur tour, des « trente-sous ».

Je me souviens en 1980, un dimanche à la fin septembre. Mon cousin m'avait invité à voir le Grand Prix de F1. Mais ça tombait le même jour que le dernier match des Expos à domicile. Les gars de l'école y allaient. Les Expos avaient été éliminés la veille, mais j'avais choisi les Expos, comme 50 000 personnes. Désolé, cousin. Dites aujourd'hui que vous avez préféré les Expos au G. P. et on vous institutionnalisera, comme ils disent.

On ne se racontera pas trop d'histoires, comme celle qui veut que les Expos et le Canadien, c'est fini, et que maintenant, ce sont les Grands Événements, la F1, le tennis au parc Jarry, le jazz, tout le reste. C'est très bien, les Grands Événements. Mais ce n'est toujours que de la visite. Belle visite, mais visite tout de même. Remplacez donc les troupes de théâtre de Montréal par des tournées de compagnies étrangères deux trois fois par année, juste pour voir...

Les équipes de sport professionnel sont un peu de nous. Elles développent parfois une relation intime avec leur ville. Pour le Canadien, c'est évident, comme pour les Yankees. Pour les Expos, ce fut le cas souvent, pendant les années Bronfman. Comme en 1981, quand c'est passé très près. Et en 1994, quand nous avions ici la meilleure équipe du baseball... et qu'il y a eu une grève. Et plein d'autres fois.

C'est une histoire qui aurait pu s'écrire. Mais on ne se la racontera pas, celle-là, et on ira manger des pinotes ailleurs, les enfants.

| DISPARITION DES EXPOS |

La Ville devrait retrouver ses 13 millions

PASCALE BRETON
et MARIE-CLAUDE GIRARD

LA VILLE de Montréal a depuis longtemps jeté l'éponge dans le dossier des Expos, mais si l'équipe doit disparaître, elle devrait au moins retrouver sa mise de 13 millions.

Hier, la réunion à Chicago des propriétaires du baseball majeur — qui ont voté la dissolution de deux équipes sans les nommer — a laissé bien peu de chances au club montréalais.

Le conseiller défait Jean Fortier, qui a piloté le dossier de la Ville de Montréal au cours des dernières années, s'est tout de même dit confiant de voir la Ville retrouver l'argent investi. Mais la saison qui vient de passer lui laisse un goût amer, d'autant plus que la dissolution du club est une rumeur qui court depuis longtemps.

« Je ne sais pas si quelqu'un a ri des partisans, mais c'est clair pour moi qu'on s'est moqué des investisseurs. C'est une tactique commerciale pas très loyale et la Ville a accepté de prendre des risques dans cette histoire-là », a dit M. Fortier.

Il a cependant rappelé qu'en convertissant ses actions, minoritaires, en montant forfaitaire, la Ville a probablement sauvé la mise puisqu'elle sera parmi les premiers créanciers remboursés. « Si l'équipe est vendue, transférée ou dissoute, l'argent payé à M. Loria devrait d'abord nous être versé », a-t-il dit.



Photothèque, La Presse ©

« Je ne sais pas si quelqu'un a ri des partisans, mais c'est clair pour moi qu'on s'est moqué des investisseurs », estime Jean Fortier, président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le nouveau maire de Montréal, Gerald Tremblay, est également de cet avis. Si les Expos sont parmi les deux équipes appelées à disparaître, il assure qu'il n'y aura pas de négociations possibles sur les sommes investies par la Ville de Montréal dans l'équipe. « Pour nous, il n'est pas question de ne pas récupérer l'argent qui a été investi dans cette équipe. Notre compréhension,

c'est que nos actions ont été converties dans un prêt garanti. Alors on veut notre argent le plus vite possible. »

Par contre, M. Tremblay souligne aussi que si les Expos ne sont pas rayés de la carte, Jeffrey Loria et ses actionnaires devront faire des efforts pour rentabiliser l'équipe. « Les gens d'affaires du Québec ont fait leurs efforts. Les gouvernements ont fait leurs efforts. C'est maintenant à Jeffrey Loria de démontrer de façon très concrète qu'il peut rentabiliser une équipe des ligues majeures de baseball à Montréal », dit-il en recommandant la prudence. « Il ne faut pas annoncer que les Expos vont quitter Montréal si ce n'est pas vrai. »

De son côté, Pierre Bourque, qui avait pris la décision de convertir les actions de la Ville de Montréal en dette, ne veut pas commenter la situation tant que le nom des deux équipes dissoutes n'aura pas été confirmé.

Le président des Alouettes de Montréal, Larry Smith, est lui aussi très prudent, tout comme Pierre Boivin, président du Canadien de Montréal qui n'a pas voulu commenter.

« Il faut attendre de savoir qui sont les deux équipes, ce peut aussi être les Twins du Minnesota ou les Marlins de la Floride, déclare Larry Smith. Il faut comprendre que si les Expos disparaissent, c'est la santé de toutes les équipes professionnelles du Canada qui est en danger. J'espère que les nouvelles ne concernent pas les Expos. »

| EXPOS |

Suite de la page A1

Expos engendraient les recettes locales les plus faibles du circuit, seulement 13,8 millions US. La situation ne s'est guère améliorée au cours de la dernière saison. Les défaites ont fait fuir du Stade olympique les commanditaires et surtout, les spectateurs. Les Expos n'ont vendu que 619 451 billets, une marque d'équipe. Plusieurs clubs des ligues mineures ont battu cette performance aux guichets. De plus, le terrain du centre-ville sur lequel devait être construit le nouveau stade a été cédé par la Société immobilière du Canada à des promoteurs privés.

Présent à la réunion des propriétaires, le vice-président des Expos, David Samson, a tenté en vain de rassurer les partisans de l'équipe en soulignant que son club n'avait pas été dissous. Les actionnaires canadiens de l'équipe, en revanche, sont plus pessimistes.

« Les chances que les Expos fassent partie des clubs éliminés sont très bonnes, a déclaré à *La Presse* le président du Groupe San Francisco, Paul Delage Roberge. Ça me semble être une évidence. Mais vont-ils dissoudre une équipe dans chaque ligue ? Ça reste à voir. Je pense que les Twins du Minnesota et les Marlins de la Floride sont les deux autres clubs les plus susceptibles d'être éliminés. »

Le coprésident du comité des actionnaires, Jacques Ménard, a refusé de répondre à nos questions. « Il considère que le dossier est clos et ne fera plus d'autres déclarations », a expliqué son porte-parole, Marc Parson. L'ancien commandité de l'équipe, Claude Brochu, réserve ses commentaires pour une conférence de presse qui précédera, lundi, le lancement de son livre *La Saga des Expos*. « Mais j'aurai beaucoup de choses à dire », a-t-il promis.

Le président actuel des Expos,

Jeffrey Loria, a assisté à la rencontre des propriétaires. À sa sortie de la salle de réunion, il a fui les journalistes. Il est acquis que si son équipe est éliminée, il recevra un montant compensatoire variant entre 225 et 400 millions de dollars canadiens. Dans ce cas, il serait assuré de faire un profit. Son investissement personnel dans l'équipe s'élève à une soixantaine de millions et la dette de l'entreprise avoisine 130 millions CAN.

Autre certitude, aux yeux de Bud Selig cette fois : les deux clubs condamnés ont déjà joué leur dernier match. Des négociations sont d'ailleurs en cours avec les propriétaires des équipes concernées. L'identité de deux formations dissoutes sera annoncée au cours des prochaines semaines, logiquement avant la mi-décembre pour permettre aux autorités de la ligue de planifier un nouveau calendrier en vue de la prochaine saison.

Qu'arriverait-il alors aux joueurs des Expos ? C'est la grande inconnue. Les médias américains avancent que Jeffrey Loria pourrait utiliser les sommes reçues du baseball majeur pour acheter les Marlins de la Floride. Selon ce scénario, M. Loria serait autorisé à garder ses trois meilleurs joueurs, Vladimir Guerrero, Jose Vidro et Javier Vazquez. Les autres représentants des Expos seraient répartis entre les 27 clubs restants lors d'une séance de repêchage.

La direction des Expos a refusé, hier, de mettre ses joueurs en contact avec les journalistes. Le président de l'Association des joueurs du baseball majeur, Donald Fehr, a pour sa part qualifié d'imprudente la décision des propriétaires, puisqu'elle survient deux jours seulement après l'échéance de la convention collective et au début d'un processus de négociation qui s'annonce difficile.

La francisation des entreprises s'est améliorée

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le processus de francisation des entreprises s'est amélioré, estime l'Office de la langue française. Le nombre d'entreprises ayant obtenu leur certificat de francisation a augmenté de 11,4 % en trois ans, explique la présidente de l'Office, Nicole René, dans un rapport déposé hier à l'Assemblée nationale.

La situation a également « progressé de façon importante » au sein d'un tiers des entreprises dont la francisation est toujours en cours après l'expiration du délai maximum de 10 ans.

Par ailleurs, beaucoup d'efforts ont été réalisés pour que les produits informatiques et les logiciels soient disponibles en français.

En mars 2001, on comptait au Québec 3462 entreprises ayant obtenu leur certificat de francisation. Il s'agit d'une hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente et de 11,4 % depuis trois ans.

3002404

3002403

3002403

3002403

FLOWING LINES[®]

par

KAUFMANN de SUISSE

DIAMANT 1,63 ct. de

L'ARCTIQUE CANADIEN

taillé et poli au Canada

de qualité supérieure

KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954

2195, RUE CRESCENT, MONTREAL, H3G 2C1

(514) 848-0595

À PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.

www.kaufmanndesuisse.com



Photo AP

L'ouragan Michelle, qui se dirige vers les Bermudes en perdant de son intensité, est passé hier au-dessus des Bahamas. Des vents de plus de 130km/h et des pluies diluviennes ont provoqué des inondations et des pannes d'électricité pendant que des vagues géantes recouvraient les plages et les promenades de bord de mer.

Cuba se relève lentement

PASCALE BRETON

L'ouragan Michelle, qui a durement frappé Cuba au cours des derniers jours, continue de bouleverser les vacances de nombreux Québécois, mais l'île n'est pas fermée aux touristes.

C'est la station touristique de Cayo Largo qui a été la plus affectée par les rafales de plus de 200 km / h et l'importante quantité de pluie tombée en quelques jours. Les hôtels de Varadero devraient de nouveau être en mesure d'accueillir les vacanciers dès la fin de semaine tandis que la station touristique de Cayo Coco, plus à l'est, n'a presque pas été touchée.

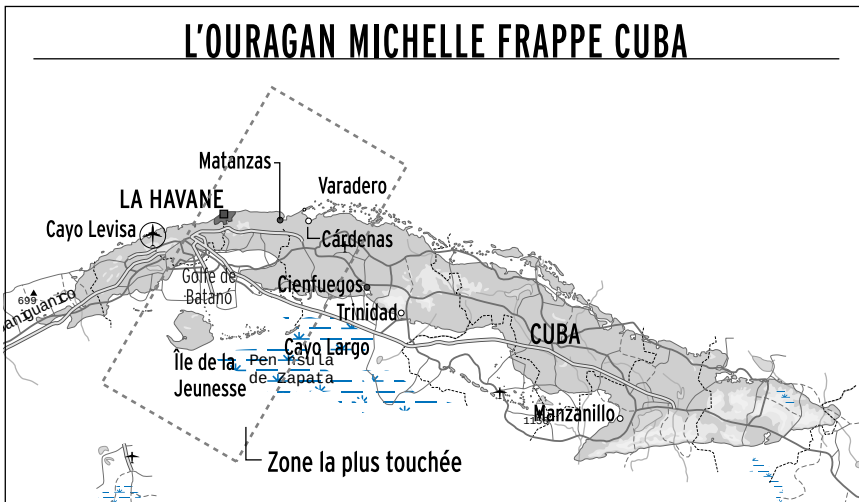
Samedi dernier, à l'approche de la tempête —la plus forte ayant frappé Cuba depuis un demi-siècle—, les touristes en vacances à Cayo Largo ont d'abord été relogés dans des hôtels de Varadero. Plusieurs sont ensuite rentrés au pays en catastrophe, mais aucun incident déplorable n'est à souligner.

« Dimanche, la décision a été prise d'annuler les vols vers Cuba et de rapatrier sur un vol spécial les voyageurs qui le souhaitaient. Environ 350 sont revenus et 80 sont restés à Varadero. Tout le monde est en bonne condition », a expliqué Yvon Michel, président de Tours Mont-Royal.

Les représentants des grossistes font actuellement le tour de l'île pour vérifier l'état des hôtels, mais la situation devrait être plus claire aujourd'hui ou demain. Ce n'est heureusement pas la saison la plus populaire pour les voyages dans le Sud.

« À Varadero, nous avons été informés que deux hôtels ferment leurs portes pour une période de deux semaines, tandis que la majorité des autres sont déjà de nouveau en pleine opération. À Cayo Largo, il y a fermeture des hôtels pour deux semaines », poursuit M. Michel. Les voyageurs qui devaient s'y rendre sont donc relogés dans d'autres stations touristiques, entre autres à Cayo Coco.

La politique d'annulation n'est pas la même chez chacun des gros-



sistes ou des agences de voyage. Samedi soir, Vacances Signature a ainsi annoncé à ses clients qu'ils pouvaient se faire rembourser. La plupart des clients faisant affaire avec une autre compagnie se sont pour leur part vu offrir un crédit de voyage. Sur son site Internet, Vacances Air Transat informe les voyageurs, dont le vol a été annulé le 4 ou le 5 novembre, qu'ils ont

jusqu'au 14 décembre pour reprendre leur voyage.

La tempête a frappé Cuba dans la nuit de dimanche à lundi. Les régions les plus touchées sont celles de Matanzas, Cienfuegos et l'île de la Jeunesse (Isla de la Juventud). L'ouragan a laissé dans son sillage cinq victimes sur l'île; quatre sont mortes dans l'effondrement d'immeubles tandis qu'une cinquième

s'est noyée. Encore hier, la situation était très problématique dans plusieurs secteurs.

Au ministère des Affaires étrangères du Canada, on affirme n'avoir reçu aucun signal que des Canadiens avaient subi les affres de l'ouragan. Selon les données disponibles, 175 Canadiens vivaient à Cuba.

« Les rapports sont fragmentaires mais laissent voir des dommages importants, surtout pour les infrastructures et les récoltes. Il n'y a aucune victime parmi les Canadiens, mais plusieurs ont décidé de changer d'hôtel pour loger dans des édifices plus solides », a expliqué Reynald Doiron, porte-parole au ministère.

Au moins 1550 édifices ont été endommagés et 179 se seraient effondrés. Dans la capitale seulement, plus de 2500 arbres ont été déracinés. En début d'après-midi, l'électricité n'était toujours pas rétablie dans plusieurs secteurs du centre et de l'ouest de Cuba et deux millions de personnes étaient touchées. Les écoles, les commerces et les banques étaient fermés hier.

Transat refile aux clients des rabais d'hôtel de 25 %

LAURIER CLOUTIER

DES HÔTELS SPÉCIALISÉS dans les vacances au soleil accordent de gros rabais à Transat qui en fait bénéficier ses clients.

« Les principaux hôtels nous accordent des rabais sur le prix des chambres de 20 % à 25 % qu'on refile totalement aux clients », déclare Philippe Sureau, vice-président principal de Transat A.T.

De nombreux hôtels consentent des rabais à court terme, pour novembre et décembre, et certains pour janvier, mais personne ne va jusqu'à février et mars, déclare de son côté Jacques Simoneau, vice-président du Fonds FTQ, actionnaire du groupe Transat A.T. à hauteur de 13 % et partenaire d'hôteliers.

Ces réductions de prix combinées à l'arrivée du froid aident à rétablir le tourisme de vacances, mais lentement. Le niveau des réservations reste encore en retard de 40 % par rapport à l'an dernier, précise M. Sureau. Au lendemain des attentats du 11 septembre, les achats de voyages ont chuté brutalement de 50 %, avant de tomber encore un peu plus bas et de remonter un peu.

Chez Canada 3000, qui a bien d'autres chats à fouetter aujourd'hui, une porte-parole confirme que le transporteur négocie l'obtention de rabais des hôteliers du Sud, qui se montrent coopérants, sans préciser davantage.

Transat doute que les rabais des hôtels s'accroissent. « Il n'y aura pas d'écroulement des tarifs », estime le vice-président. L'industrie a réduit le nombre de destinations et de vols.

« Les Canadiens veulent voyager encore, mais, prudents, retardent leur décision » à la dernière minute. Leurs budgets de vacances sont en banque et ils achèteront leurs forfaits « un mois à l'avance », estime M. Sureau. Le retard dans les achats ne s'explique pas par l'anticipation de nouvelles

baisses de prix, selon lui. On n'est plus au temps d'une « offre délicate » par rapport à la demande.

Cela dit, Air Transat réclame une aide additionnelle du gouvernement fédéral pour ne pas être défavorisée par rapport à ses concurrents.

Air Transat « veut obtenir le même traitement que les autres », dit Philippe Sureau. Le transporteur a reçu 75 % de l'aide de cinq

millions promise par Ottawa, comparativement à 100 millions pour Air Canada qui a souffert beaucoup plus des attentats aux États-Unis. Par contre, Canada 3000 a obtenu 15 millions en plus de garanties de prêts de 75 millions et vit toujours sur la corde raide.

À Montréal, les hôtels du centre-ville s'orientent de leur côté vers une année déficitaire, selon Pierre Bellerose, vice-président à la recherche et au développement de Tourisme Montréal.

Pour éviter un déficit, ces hôteliers ont besoin d'un taux d'occupation annuel de 70 % et, à la fin d'octobre, ils accusent déjà un taux de 70,5 % pour les 10 premiers mois de l'année, dès avant la basse saison où il est rare d'atteindre 50 %. Les hôtels ont maintenu leurs prix jusqu'ici, mais, à compter de novembre et jusqu'en mars, les tarifs baissent généralement de 5 % à 10 %.

Air Transat réclame une aide additionnelle du gouvernement fédéral pour ne pas être défavorisée par rapport à ses concurrents.

CONTEMPORAINE®

La maxi blouse

Forme clé pour son esprit moderne minimaliste. Tissu polyester et nylon très apprécié pour son allure techno, sa belle tenue et sa grande facilité d'entretien. Ciel, noir ou caramel. 4 à 16...75.00 Une exclusivité Simons.

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Plus de 500 lois devront être modifiées pour accommoder le commerce électronique

FRANÇOIS BERGER

UNE NOUVELLE loi québécoise entrée en vigueur sans faire de bruit le 1^{er} novembre place désormais l'électronique et l'informatique sur le même pied que le papier comme support des documents légalement valides, mais les consommateurs, les commerçants et le monde des affaires en général ne sont pas à la veille de pouvoir conclure par Internet des contrats ou des transactions valables dans tous les domaines.

Il va falloir réviser, une à une et parfois paragraphe par paragraphe, plus de 500 lois québécoises qui exigent souvent, pour conférer une valeur juridique à un acte, la signature manuscrite sur des documents en format papier, ou encore qui exigent, par exemple, que de tels documents soient remis « en personne » ou « de main à main ».

Cette révision, qui n'est pas encore commencée, représente un véritable « travail de bénédictin » et risque de durer longtemps, a confié M^{re} Jeanne Proulx, spécialiste du nouveau « droit électronique » au ministère de la Justice du Québec. M^{re} Proulx présentait la nouvelle loi à des gens d'affaires, la semaine dernière, à l'occasion d'une conférence tenue à Montréal dans le cadre de la Semaine du commerce électronique.

La nouvelle loi québécoise — intitulée

Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information — place le document numérique ou informatique sur le même pied que le document imprimé sur le papier. C'est aussi le cas des enregistrements vidéo ou audio. Mais cette nouvelle législation, équivalente à une déclaration de principe, ne modifie pas les lois existantes qui exigent souvent le format manuscrit, a expliqué M^{re} Proulx.

On ne peut toujours pas, par exemple, conclure légalement une vente immobilière par courriel, a expliqué à la même conférence Michel Rosciszewski, directeur général de l'Autoroute de l'information au gouvernement du Québec. La Loi sur la protection du consommateur, par ailleurs, prévoit la plupart du temps des contrats sous format papier, même si le gouvernement québécois a déjà modifié cette exigence dans le cas des contrats à crédit variable offerts notamment par les institutions financières.

Pourtant, le temps presse en matière de commerce électronique. Outre les échanges commerciaux « virtuels » entre entreprises (sept milliards de dollars au Canada en 2000), déjà un ménage sur 12 au Québec et un sur huit dans l'ensemble du pays, selon Statistique Canada, a réalisé l'an dernier des achats par Internet.

En une seule année, de 1999 à 2000, le nombre de Québécois faisant des achats via le Web a plus que doublé, la plus forte hausse au pays. Les achats par Inter-

net représentent cependant encore moins de 0,2 % de toutes les dépenses de consommation, mais leur progression est forte et continue. Au Québec, les quelque 234 000 ménages qui ont fait des commandes par Internet l'an dernier y ont consacré en moyenne 615 \$.

La validité de la signature, qui officialise l'acceptation d'une transaction ou d'un contrat, est au coeur des affaires électroniques qui se développent rapidement dans la nouvelle économie. La loi entrée en vigueur au début du mois a simplement remplacé le concept de « signature apposée SUR le document » par celui de « signature apposée AU document », a illustré M^{re} Proulx.

Mais avant que la « signature numérique » ait pleine valeur juridique, non seulement les lois donnant préséance au papier devront-elles être modifiées, mais, de plus, les nouvelles technologies qui permettent la signature électronique devront être examinées et standardisées, autant sur le plan national qu'international, a souligné M. Rosciszewski.

Actuellement, la validité des transactions et contrats réalisés électroniquement est la plupart du temps obtenue à l'aide de « certificats numériques » qui accompagnent les documents échangés.

Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information :

<http://www.autoroute.gouv.qc.ca/loi-en-ligne/loi/texteloi.html>

Des bébés pauvres moins en santé

LOUISE LEDUC

SELON UNE étude cofinancée par des organismes québécois et fédéraux, les bébés québécois issus de familles pauvres courent deux fois plus de risques de développer des problèmes de santé chronique et d'accuser des retards de croissance.

Intitulée *En 2002, j'aurai 5 ans*, l'étude met en relief le fait que toutes les campagnes de sensibilisation contre le tabagisme et pour de plus saines habitudes de vie ne sauraient suffire à faire partir un enfant du bon pied. Vive la sensibilisation, mais encore faut-il s'attaquer une fois pour toutes à la pauvreté même dans laquelle naissent 28 % des bébés québécois. « Dès que l'on parle de la mauvaise santé des bébés, les gens ont tendance à l'expliquer par les seuls faits que la mère fume, n'est pas en santé ou n'est pas scolarisée. En réalité, même en contrôlant ces variables, les bébés de milieux pauvres demeurent les moins en santé, comme quoi c'est la pauvreté en elle-même qui pose un problème à la base », note Louise Séguin, coauteure de l'étude et chercheuse en médecine sociale et préventive à l'Université de Montréal.

Depuis la fin de 1997, ce sont 2223 bébés québécois qui ont été suivis une fois par an à partir de leurs cinq mois et qui le seront jusqu'à ce qu'ils aient atteint cinq ans. D'ores et déjà, les constats sont troublants. « À titre d'exemple, 18 % des enfants de cinq mois issus de familles défavorisées ont déjà passé une nuit entière à l'hôpital, comparativement à 9 % de ceux de familles plus riches », a noté Ginette Paquet, de l'Institut national de santé publique du Québec.

Voilà 10 ans que le sociologue Camil Bouchard rendait publique l'étude *Un Québec fou de ses enfants* et « la situation est loin de s'être améliorée », dénonce Richard Tremblay, directeur scientifique de cette nouvelle étude. La situation demeure dramatique pour bon nombre d'enfants qui naissent au Québec. »

Asthme, allergies, problèmes gastro-intestinaux, poids insuffisant : les bébés de familles pauvres sont en si piètre état que les chercheurs n'ont pas hésité hier en conférence de presse à plaider en faveur d'un seuil de revenu garanti.

L'étude *En 2002, j'aurai 5 ans* coûte quelque cinq millions.

DES CADEAUX QUI FONT L'AFFAIRE



M105

- 8 Mo de mémoire
- Façades amovibles en plastique (en sus)
- Station d'accueil hotsync sériel compris
- Trousse internet Palm mobile

229\$

451943/455643



PALM M505

- 8 Mo de mémoire
- Écran couleur
- Expansion SD pour plus de mémoire et d'applications
- Logiciels compris : Documents To Go, Palm Read ebook Viewer et MGI Photosuite

629\$

457059/476747



TOUT EN UN COULEUR PSC750

- Imprimante couleur, copieur et scanner
- 11 pages/min en noir, 8,5 pages/min en couleurs



348²⁴

450805



APPAREIL MULTIFONCTIONNEL MFC4800

- 5 appareils en 1 : imprimante, télécopieur, copieur, scanner et télécopieur PC
- 100 compositions auto
- Jusqu'à 10 pages/min avec 600 x 600 ppp

Notre prix
Rabais postal
Prix après
rabais

598,86

100,00



498⁸⁶

469053

BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

www.bureauengros.com

PROTEGE SE 2002

LOUEZ POUR **189\$** PAR MOIS

1,995\$ Comptant
Location 48 mois
20,000km/an

mazda Gabriel 5333 ST-JACQUES O. MONTREAL (COIN DECARIE)
LE MAZDA #1 À MONTRÉAL

(514) 484-7777

HYUNDAI

Un rapport qualité-prix imbattable!

SONATA 2002

Sonata totalement redessinée pour 2002

Louez à partir de **239\$** par mois/48 mois
Comptant de 1 995 \$

PDSF de 21 195 \$**
ou **1 8%** financement à l'achat
Sur tous les modèles Sonata. Jusqu'à 36 mois.

ACCENT GS 2002

Transport et préparation inclus.

Louez à partir de **179\$ 00** de comptant de dépôt de sécurité par mois/48 mois

ou **2 8%** financement à l'achat

PDSF de 12 395 \$**

La pratique et amusante Accent 2002 est la sous-compacte la plus vendue au Québec.

ELANTRA GL 2002

Comptant de 995 \$
Transport et préparation inclus.

Louez à partir de **199\$** par mois/48 mois

ou **0%** financement à l'achat

PDSF de 15 295 \$**

Aucun dépôt de sécurité

L'Elantra 2002 offre un équipement et des performances à faire rougir la concurrence!

TIBURON 2001

Louez à partir de **199\$** par mois/48 mois

ou **0%** financement à l'achat

PDSF de 19 195 \$**

Comptant de 1 895 \$
Transport et préparation inclus.

SANTA FE 2002 GL V6

- Traction avant
- Automatique
- Moteur V6

Louez à partir de **279\$** par mois/48 mois / Comptant de 2 995 \$

ou **2 8%** financement à l'achat

PDSF de 23 495 \$**

Sur tous les modèles Santa Fe. Jusqu'à 36 mois.

Garantie 5 ans l'une des meilleures garanties de l'industrie : 5 ans / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard) incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

521-3201
5265, ave. Papineau, Montréal

HYUNDAI UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

GRANDE PRIX LA PASSION DU VÉHICULE

Charest menace la paix linguistique, dit Landry

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — La politique libérale de diffusion est source de division et menace de ranimer le conflit linguistique à Montréal, accuse Bernard Landry, qui y voit aussi une démonstration de l'inaptitude de Jean Charest à diriger le Québec.

« À peu près tout le monde le dit au chef de l'opposition: il a là-dedans une attitude indéfendable, partisane au sens le moins noble du terme, une attitude cynique qu'il démontre, à moins qu'il n'en change, qu'il n'a pas le sens de l'État voulu pour prendre les intérêts collectifs du Québec », a accusé hier soir M. Landry dans une sortie aux forts accents de campagne électorale.

« Absurde, coûteuse, qui essaie de mettre à rebours le pendule de l'histoire. » M. Landry ne manquait pas de mots et d'images pour qualifier cette promesse libérale, réitérée par Jean Charest au lendemain de la victoire de Gérard Tremblay, d'offrir aux citoyens l'occasion d'enclencher le processus de démantèlement des villes regroupées.

Aux anglophones qui ont massivement appuyé dimanche les candidats les plus opposés aux fusions de Gérard Tremblay, M. Landry lance un appel à construire, avec les francophones et les allophones, une ville à base « civique » plutôt qu'« ethnique ».

« On va réaliser une grande opération civique qui va servir d'exemple, dit le premier

ministre. L'élection est faite, la page d'histoire est tournée : allons-y ! Ça va rendre encore plus odieux et infantiles ceux qui vont essayer de défaire une telle chose. »

Quant à Gérard Tremblay, qu'il a décrit hier comme « un ami et un honnête homme », M. Landry se réjouit de l'engagement qu'il a pris de faire de la nouvelle ville un succès. Le premier ministre semble également soulagé de voir que Pierre Bourque, « un des pères de la fusion », a décidé de rester en politique municipale comme chef de l'opposition.

« Le chef du gouvernement municipal et le chef de l'opposition veulent construire la ville, souligne-t-il. Je pense que ça augure beaucoup mieux qu'on ne pourrait le croire. »

À moins de deux mois de la création de la nouvelle ville, M. Landry, qui s'apprêtait à se joindre au caucus hebdomadaire des élus du PQ, a de nouveau défendu la décision du gouvernement de procéder aux regroupements en invoquant les économies d'échelles, la recherche de l'équité fiscale entre secteurs à bas revenus et à revenus très élevés et la concurrence internationale.

cyberpresse.ca Les résultats, les réactions et des cartes interactives sur les élections montréalaises à www.cyberpresse.ca/jmontreal

| PLQ |

Le recrutement ne sera plus l'affaire d'un seul homme

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — L'homme d'affaires Charles Sirois ne sera pas chargé de chasser des candidats pour le compte du Parti libéral du Québec en vue des prochaines élections. Après l'expérience décevante de 1998, Jean Charest a décidé cette fois de s'en remettre surtout aux organisations locales.

« Il n'y aura pas de processus comme celui que M. Sirois avait piloté, confirme le chef libéral. On ne procédera pas de la même façon. On fait beaucoup de travail au niveau du terrain. »

Personnalité vedette du monde des affaires avant que son entreprise ne connaisse des difficultés, le président de Télésystème avait reçu du PLQ, il y a trois ans, le mandat de recruter une nouvelle équipe du tonnerre. Il avait rencontré 208 personnes, dont une soixantaine avaient été présentées au parti. Du nombre, seulement une douzaine se sont présentées aux élections.

L'actuel organisateur en chef du PLQ, le vétéran Pierre Bibeau, explique ce bilan décevant par le fait que M. Sirois était à l'extérieur du parti. « Il faut connaître la machine du parti et les individus et être en étroite collaboration avec les associations de comtés », dit-il.

M. Bibeau note aussi que l'équipe de 13 recruteurs de M. Sirois a eu très peu de temps, à peine quelques mois en fait, pour livrer des candidats. « C'est une opération de longue haleine », précise celui qui a été à l'origine du recrutement, en 1981, 1985 et 1989, de candidats tels que Paul Gobeil, André Vallerand, Liza Frulla, Gil Rémillard,

Yves Séguin et Gérard Tremblay, le nouveau maire de Montréal.

L'opération de recrutement pour les prochaines élections est en marche depuis le retour de M. Bibeau au PLQ, en mai dernier. La tâche est évidemment facilitée par le fait que le PLQ se présentera devant l'électorat au terme de deux mandats du Parti québécois et que les sondages lui sont présentement favorables.

Dans la grande majorité des comtés, dit Pierre Bibeau, le parti recherche des gens impliqués dans leur communauté et n'hésitera pas, pour les trouver, à sortir des rangs traditionnels libéraux. « On ne marche pas en cercle fermé. »

Le recrutement d'un certain nombre de candidats « à profil élevé » — lire vedettes — ne sera pas l'affaire d'un individu, même si la direction conserve un pouvoir de désignation, dit M. Bibeau. « C'est l'affaire de tout le monde d'aller à la pêche, de tendre des lignes. »

Le PLQ tentera aussi de présenter un maximum de femmes. Pour des raisons « stratégiques », Pierre Bibeau refuse de dire où on a placé la barre, mais elle est visiblement assez haute. « En cinq élections partielles, on avait quatre femmes candidates, dit-il. Ça donne un indice. »

Plusieurs voient un réservoir naturel de candidats pour les libéraux dans le monde municipal, où plusieurs maires ont été victimes des dernières élections ou des fusions. Les noms de Peter Trent, à Westmount, Andrée Boucher à Sainte-Foy et Vera Danyluk, présidente d'une CUM en voie de disparition, alimentent présentement les rumeurs.

Épargnes éclatantes.



Épargnez jusqu'à 750\$*

Épargnez **150 \$** à l'achat d'un PowerMac G4/733 et d'un écran Apple Display (15, 17 ou 22 po)
Épargnez **450 \$** à l'achat d'un PowerMac G4/867 et d'un écran Apple Display (15, 17 ou 22 po)
Épargnez **750 \$** à l'achat d'un PowerMac G4/Zx800 et d'un écran Apple Display (15, 17 ou 22 po)

10% DE RABAIS sur AppleCare



« Je ne vends que de la mémoire Kingston car année après année, c'est la mémoire qui nous donne le moins de retours défectueux... Pas de problèmes, pas de maux de tête! »

Frederick Rosenberg
Président de B. Mac

B. Mac

Le supermagasin Apple



Spécialiste Apple
Centre de service autorisé

Centre-ville : 463, rue Sainte-Catherine ouest, 2^e étage • (514) 842-2571
Montréal : 5580, rue Paré • (514) 738-9955 Laval : 2600c, boul. Daniel-Johnson • (450) 688-4966

*Avec rabais postal. Offre valide du 26 octobre au 31 décembre 2001. † À l'achat d'un ordinateur (sur la même facture). Apple et le logo Apple, sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

DEVENEZ CONSULTANT(E) À TEMPS PARTIEL OU À TEMPS PLEIN

Il vous est possible de gagner des revenus substantiels comme CONSULTANT à temps partiel ou à temps plein en travaillant de votre maison ou de votre bureau. Les honoraires moyens chargés par les consultants sont actuellement de **157 \$ l'heure**. Assistez à ce séminaire et transformez vos soirées et vos fins de semaine (ou vos semaines entières) en une source de revenus exceptionnels et atteignez le prestige et la reconnaissance d'être professionnel. Les besoins de consultation croissent actuellement à un rythme de plus de **20 % annuellement**.

QUI DEVRAIT ASSISTER À CE SÉMINAIRE? Tous les hommes et toutes les femmes qui ont acquis des connaissances au cours de leur vie soit par éducation ou par expérience : administrateurs, ingénieurs, éducateurs, spécialistes en ressources humaines, militaires à la retraite, étudiants gradués, auteurs, retraités, professionnels de la vente et du marketing, spécialistes en informatique, comptables, spécialistes de l'immobilier, avocats, notaires, bref, toute personne intéressée à profiter de l'actuelle demande croissante de consultants.

CE QUE VOUS APPRENDREZ DURANT CES 6 HEURES. Comment établir vos honoraires
• Comment vendre vos connaissances • Comment établir votre pratique de consultant • Comment établir un besoin permanent pour vos services • Comment éviter de donner vos connaissances gratuitement
• Les 9 situations qui requièrent les services de consultant • Comment créer une demande pour vos services • Contrat de performance • Facturation / collection / contrats • Savoir quand refuser un contrat de consultation • Les opportunités offertes par les gouvernements • Et beaucoup d'autres points.

Le samedi 10 novembre 2001 de 9 h à 16 h
Hôtel Novotel
1180, rue de la Montagne
Montréal

Cassettes audio disponibles

Prix : 250 \$ + taxes (matériel de cours inclus)
Réservez dès maintenant au : (450) 679-0261
Conférenciers : Jacques Lépine, M.B.A.
Ginette Méroz, avocate
Groupe Forsythe International Inc.
www.forsythegroup.com

JUSQU'AU 13 NOVEMBRE SEULEMENT

Tout le MAGASIN EST EN Fêtes!

Tout, tout, tout est réduit de **10% à 70%**

Tissus de Noël, idées-cadeaux, ornements de Noël, tissus pour vêtements, tissus pour draperies, et tellement plus!!!

PLUS!

Patrons Simplicity, New Look, It's So Easy 99¢
7 et 8 novembre seulement

VISITEZ NOTRE NOUVEAU MAGASIN DU MARCHÉ CENTRAL!

BouClair

Magasin en ligne 24 h
www.bouclair.com
Marché ADL - Boulevard

LE SUPERMAGASIN DE TISSUS ET DE DÉCORATION
73 magasins pour mieux vous servir!

I 800 BouClair

ANJOU	(514) 355-4828	FAUBOURG DE L'ÎLE	(514) 452-1885	KANATA	(416) 599-8990	PLACE LAURIER et	(416) 457-1221	STE-DOROTHÉE	(450) 949-0281
AYMER	(419) 482-5882	GAL DES SOURCES	(514) 485-0711	LASALLE	(514) 365-7337	LAURIER DÉCOR	(514) 288-8020	STE-ÉUSTACHE	(450) 714-7300
BASILENE	(416) 839-4970	GALLERIES DE LA CAPITALE	(416) 628-9760	LAVAL	(514) 667-3120	PLACE MTL TRUST	(514) 288-8020	STE-FOY	(418) 659-1014
BEAUPORT	(418) 861-1365	GATINEAU	(819) 242-3147	LEVIS	(418) 833-4210	PLACE ROSEMÈRE	(450) 979-3801	ST-HYACINTHE	(450) 771-4294
BELCOIL	(450) 486-6454	GLOUCESTER	(416) 165-3171	LONGUEUIL	(450) 676-3070	REPENTIGNY	(450) 654-3419	ST-JEAN	(450) 368-1145
BELVÈDÈRE	(419) 822-8846	GRANDY	(450) 378-5999	MASCOCHE	(450) 474-0577	RIMOUSKI	(418) 723-5151	ST-JÉRÔME	(450) 549-8861
BOUCHERVILLE	(450) 455-5180	GREENFELD PARK	(450) 166-6651	MARCHÉ CENTRAL	(514) 384-8856	RIVIÈRE-DE-LA-LOUP	(418) 867-9446	ST-ROMUALD	(418) 325-0866
CENTRE LAVAL	(450) 978-7300	HULL	(819) 776-4002	MÉRIVALE	(416) 727-1055	SHAWINIGAN	(819) 538-5471	TROIS-RIVIÈRES	(819) 376-8655
CHICOUTIMI	(418) 549-3535	JEAN-TALON	(514) 725-9175	NEUFCHÂTEL	(418) 843-9130	SHERBROOKE	(819) 549-5989	TROIS-RIVIÈRES Ouest	(819) 376-1717
DONALD	(416) 346-3902	JOULETTE	(450) 755-1166	ORLÉANS	(416) 834-5357	ST-BRUNO	(450) 461-3718	VALIER	(418) 481-6444
DRUMMONDVILLE	(819) 424-1980	JONQUÈRE	(418) 542-1771	PLACE HENRI-BOURASSA	(514) 327-1113	ST-CONSTANT	(450) 635-8807	VICTORIAVILLE	(819) 351-3007

Le magasin de Gloucester, 1380 Dwyllie Road (Ottawa), est un Centre des aubaines. La sélection peut varier d'un magasin régulier et peut ne pas inclure les spéciaux de cette annonce. En cas d'erreur bon de l'impression, (l'avis) article(s) sera(n)it vendu(s) au bon prix. Les articles peuvent différer des photos et le choix peut varier d'un magasin à l'autre. Réservez-vous pour un meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les prix de vente s'appliquent à la marchandise en inventaire seulement et non aux commandes sur mesure et au Service à Domicile. Pas de détaillants.

Le système d'éducation public menacé selon les profs

Une analyse juridique soutient que les dispositions de l'Accord général sur le commerce des services sont floues et permettent des interprétations conflictuelles

MARC THIBODEAU

L'ACCORD général sur le commerce des services (AGCS) constitue une menace pour le système d'éducation public du pays, prévient l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPPU) qui brandit, à l'appui de ses dires, une nouvelle analyse juridique.

L'analyse en question, produite par le cabinet d'avocats Gottlieb et Pearson, basé à Toronto, indique que les dispositions de l'accord permettant, au dire du gouvernement fédéral, d'exclure les services publics sont « floues » et permettent des « interprétations conflictuelles ».

« Jusqu'à maintenant, le gouver-

nement a toujours dit que les services publics étaient automatiquement exclus de l'accord. Or, l'avis juridique suggère le contraire », a indiqué hier le directeur général associé de l'ACPPU, David Robinson.

L'AGCS, qui fait l'objet d'une nouvelle ronde de négociations, est formulé de telle manière qu'il touche pratiquement tous les secteurs. Il permet cependant aux pays signataires d'exclure les services fournis « sous autorité gouvernementale » en précisant que ceux-ci ne doivent pas être offerts sur une « base commerciale » ou en « compétition » avec un ou plusieurs fournisseurs.

La firme d'avocats note que ces

termes ne sont pas définis dans l'accord. Elle relève par ailleurs que la « compétition », telle que présentée, semble s'appliquer sans distinction à tous les fournisseurs de services, qu'ils soient soutenus par le secteur public ou privé, une définition qui va « bien au-delà » de l'interprétation faite traditionnellement par Industrie Canada.

Dans un tel contexte, une université qui offre de la formation à distance pourrait être prise à partie par une compagnie privée étrangère qui contesterait la légalité des subventions publiques reçues, juge M. Robinson.

Le gouvernement fédéral entend prendre des engagements pour libéraliser le secteur privé d'éduca-

tion dans le cadre de l'AGCS sans compromettre sa capacité de soutenir le système public, mais le porte-parole de l'ACPPU juge que cette approche est intenable, notamment en raison du caractère mixte privé-public du système d'éducation.

« Les engagements pris relativement aux services privés d'éducation risquent d'avoir un impact direct sur le réseau public », dit M. Robinson, qui presse le gouvernement de ne pas prendre d'engagement spécifique dans ce domaine.

L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) se préoccupe aussi grandement des conséquences que pourrait avoir l'AGCS sur le réseau de l'éducation.

L'AUCS et des associations représentant, au total, plus de 5000 collèges et universités du Canada, des États-Unis et de l'Europe ont dévoilé la semaine dernière une déclaration commune demandant à leurs pays respectifs de ne prendre aucun engagement en matière d'éducation dans le contexte de l'AGCS.

Les risques potentiels de l'inclusion volontaire de l'enseignement supérieur pourraient être « très importants », préviennent-ils, notamment parce que le niveau d'enchevêtrement des réseaux privés et publics en éducation fait qu'il est difficile de prendre des engagements dans un domaine sans « provoquer de conséquences sur d'autres parties du système ».

Chasse aux chômeurs vacanciers: Québec se range aux côtés du fédéral

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement du Québec a décidé de se ranger aux côtés du gouvernement fédéral dans la chasse aux chômeurs vacanciers.

Le procureur général de la province, le ministre Paul Bégin, sera représenté aujourd'hui en Cour suprême aux côtés du ministère fédéral du Développement des ressources humaines (DRHC) et des provinces de l'Ontario et du Manitoba pour demander que soit maintenu le jugement de la Cour d'appel fédérale qui autorise le croisement des fichiers de divers ministères et organismes gouvernementaux pour notamment traquer les chômeurs vacanciers.

Si Québec souhaite que la Cour suprême entérine la pratique des croisements de fichiers, ce n'est pas tant pour faire la chasse aux chômeurs vacanciers, ce qui est de la responsabilité du gouvernement fédéral, mais bien pour s'assurer que l'usage que les autorités gouvernementales font de la pratique des croisements de fichiers ne soit pas remis en question par une éventuelle décision du plus haut tribunal du pays.

« Effectivement, nous avons des programmes de couplage de fichiers au Québec », a confirmé à *La Presse* hier Claude Potvin, la porte-parole du ministre de la Justice Paul Bégin. « Le Québec appuie Ottawa, d'ajouter Mme Potvin, parce que les lignes directrices que va élaborer la Cour suprême auront des conséquences sur la saine gestion gouvernementale. Ces programmes de couplage permettent à l'État de détecter des cas de fraude. D'autant plus que le vérificateur général du Québec a souvent incité le gouvernement à se servir de ces informations. » Mme Potvin n'a pas donné la liste des ministères qui font

du couplage de données, mais elle a affirmé que l'on pouvait aisément présumer que les programmes d'aide sociale tombaient sous le joug d'une telle pratique.

On se souvient que le jugement de la Cour d'appel fédérale, le 10 février 2000, avait renversé une décision précédente de la Cour fédérale qui avait jugé que le croisement de données entre Douanes Canada et le ministère du Développement des ressources humaines contrevient à la Loi sur la protection de la vie privée.

C'est le commissaire à la vie privée de l'époque, Bruce Phillips, qui avait entrepris de contester devant les tribunaux les méthodes de DRHC pour traquer les fraudeurs de l'assurance-emploi. DRHC se servait à l'époque du formulaire E-311 de Douanes Canada — que remplissait chaque voyageur qui rentre au pays en avion — pour mettre la main au collet de ceux qui avaient quitté le pays tout en continuant de toucher des prestations d'assurance-emploi. Aujourd'hui, en Cour suprême, le successeur de Bruce Phillips, John Reid, appuyé par divers groupes dont le Mouvement Action-Chômage de Montréal, plaidera que le gouvernement canadien viole la Charte canadienne des droits et libertés en utilisant au profit de DRHC des renseignements personnels recueillis par Douanes Canada.

« Cette loi sur les renseignements personnels, commente à *La Presse* Hans Marotte, un avocat au Mouvement Action-Chômage, s'appuie sur plusieurs balises énoncées par l'OCDE. Idéalement, lorsque le gouvernement veut avoir des renseignements, il doit essayer dans la mesure du possible d'obtenir l'autorisation de la personne. Si ce n'est pas possible, le couplage de données doit se faire selon certaines balises très claires. »

Paquette pour remplacer Chevrette dans Joliette

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le ministre des Transports, Guy Chevrette, a choisi son dauphin et c'est le député bloquiste Pierre Paquette qui le remplacera comme candidat péquiste aux prochaines élections générales.

Des sources au sein de l'organisation péquiste confirment que les deux élus ont convenu de partager leur organisation sur le terrain. De plus, l'ancien syndicaliste participera désormais systématiquement aux activités du ministre Chevrette dans la circonscription.

Avec de mauvais sondages, les nouveaux candidats de prestige ne se bousculeront pas aux portes du PQ aux prochaines élections. L'arrivée de Pierre Paquette contribuerait à rajeunir l'équipe avec un candidat vedette. Déjà, l'ancien numéro 2 de la CSN avait failli faire le saut avec Lucien Bouchard aux élections de 1998. Mais, déclenchée quelques mois plus tôt que prévu, la campagne avait pris de court M. Paquette qui venait de signer un contrat avec Télé-Québec pour une série d'émissions, une collaboration bien éphémère. Rapidement M. Paquette, désireux de sauter dans l'arène politique, s'était tourné vers le Bloc et il est devenu député de Joliette aux élections fédérales de l'automne 2000.

Quand on lui parle de succéder à Guy Chevrette, M. Paquette a dit hier : « Ce sont des rumeurs qui circulent dans le comté, cela me flatte, mais je n'ai pas l'intention de faire le saut au provincial, pour le moment. » Il a toutefois ajouté être bien conscient « que c'est à Québec que les choses se décident ».

Lundi, c'est M. Paquette, ancien secrétaire général de la CSN, qui a présenté Guy Chevrette pour son discours annuel devant la Chambre de commerce locale. Le 24 novembre, M. Paquette sera encore de la cérémonie pour le 25^e anniversaire de vie politique de Guy Chevrette, le record toute catégorie dans Joliette où il dépasse même Antonio Barrette.

Officiellement, M. Chevrette dit que quatre personnes dans la circonscription sont susceptibles de lui succéder. En fait, M. Chevrette a déjà vérifié avec Bernard Landry s'il était d'accord pour que l'ancien dirigeant de la CSN fasse le saut au provincial.

Problème à l'horizon

M. Landry se retrouvera devant un problème embarrassant, explique-t-on. Dès ses premiers jours comme chef du PQ il avait assuré Gilles Duceppe qu'il ne marauderait pas dans les rangs bloquistes. Mis sur la touche aux Communes depuis l'arrivée de l'Alliance, le Bloc québécois compte beaucoup de députés qui lorgnent un siège à l'Assemblée nationale. Déjà en 1998 les velléités de



PHOTO THÉQUE La Presse ©

Pierre Paquette

quelques bloquistes avaient fait grincer des dents chez les députés péquistes. Gabriel-Yvan Gagnon, dans Saguenay, avait publiquement attaqué l'organisation bloquiste locale qui voulait lui ravir la candidature dans la circonscription.

Si on ouvre la vanne pour Pierre Paquette, il pourrait être difficile d'endiguer le flot des candidats bloquistes aux prochaines élections générales provinciales.

Au premier rang, Yvan Loubier, député bloquiste de Saint-Hyacinthe, qui a eu maille à partir avec les groupes de motards criminels depuis qu'il a dénoncé leurs plantations de cannabis. Depuis un bon moment, M. Loubier ne vit plus à Saint-Hyacinthe, et souhaite ardemment prendre du service à Québec. Il avait même offert ses services au cabinet de Bernard Landry comme employé politique quand M. Landry a succédé à Lucien Bouchard.

Mais d'autres aussi veulent atterrir à Québec. Pierre Brien, un jeune député dynamique, dans Témiscamingue, que Lucien Bouchard aurait bien aimé amener à Québec. Michel Bellehumeur, député bloquiste de Berthier vise aussi l'Assemblée nationale, mais devra pour y arriver convaincre un vieux rival régional, Gilles Baril, l'organisateur de Bernard Landry.

APPELEZ AVANT LE 10 NOVEMBRE

la **Baie**
nettoyage à domicile

OFFRE DE NETTOYAGE DE MOQUETTES 13 \$ PAR PIÈCE

lorsque nous nettoyons 3 pièces. Notre prix ordinaire est de 54 \$ pour 3 pièces. Notre procédé de nettoyage à la vapeur déluge la saleté, nettoie les fibres à fond et en ravive les couleurs.

48 \$ 4 pièces

Vous ne payez que 12 \$ par pièce. Notre prix ordinaire est de 60 \$ pour 4 pièces.

77 \$ maison au complet* - 7 pièces

Notre prix ord. : 98 \$

23 \$ méthode de luxe en 2 étapes

Pour chaque pièce nettoyée selon notre procédé spécial, recommandé pour les moquettes très sales. Pulvérisations préalables et agitation des fibres pendant le nettoyage à la vapeur. Notre prix ord. : 39 \$

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION

- ★ Notre procédé nettoie vos moquettes à fond, complètement et en toute sécurité.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles.
- ★ Nous vous fixons un rendez-vous qui vous convient, même le samedi.

39 \$ NETTOYAGE DE CANAPÉ



Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.

Méthode de nettoyage adaptée au tissu pour le maximum de résultats. Notre prix ord. : 49 \$

HBC
NETTOYAGE
RÉSIDENTIEL
la **Baie**

- Nettoyage résidentiel
- Décoration intérieure
- Sécurité à domicile
- California Closets

Appelez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h
(514) 339-5420
1 800 441-0224



Avantageux • Fiables • Commodes

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquette en laine. Prix fixé séparément pour escaliers et vestibules. Services non offerts dans toutes les régions.

la **Baie**
nettoyage à domicile

NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION

L'offre d'assainissant expire le 10 Novembre



159 \$ maison au complet*

Inclus:

- Nombre illimité de conduits principaux et de bouches.
- Nettoyage gratuit des grilles d'aération.

Avantages :

- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Méthode :

- Nos appareils industriels brevetés aspirent la poussière des conduits et des bouches d'aération et les nettoient à fond.
- Nous utilisons de puissants filtres HEPA qui emprisonnent des particules aussi minuscules que le 1/300 d'un cheveu humain et filtrent à 99,97 % la poussière et la saleté.

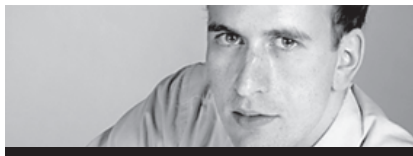


*Pour systèmes de chauffage simple et système monozone. Services résidentiels seulement. Services non offerts dans toutes les régions. Frais additionnels pour serpentins de climatiseur. Frais additionnels pour portes d'accès, s'il y a lieu. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé.

LA GUERRE AU TERRORISME

Bush brandit le spectre de la menace nucléaire

«Aucune nation ne peut être neutre dans ce conflit», déclare le président américain



ALEXANDRE SIROS
envoyé spécial

À WASHINGTON

En pleine offensive diplomatique, le président américain George W. Bush a brandi hier le spectre de la menace nucléaire pour réaffirmer l'importance de la campagne militaire en cours et de la lutte contre Oussama ben Laden.

M. Bush a fait allusion à cette menace tôt hier matin, lors d'un discours retransmis par satellite aux participants au sommet des pays d'Europe centrale. « Ces terroristes cherchent à déstabiliser des nations et des régions entières. Ils recherchent des armes chimiques, biologiques, et nucléaires », a-t-il déclaré au sujet de l'organisation d'Oussama ben Laden, Al-Qaeda.

« Nous avons affaire à un homme diabolique et il est bien capable de développer des armes diaboliques pour tenter de s'en prendre à la civilisation telle que nous la connaissons », a-t-il affirmé un peu plus tard, lors d'un point de presse à la Maison-Blanche.

M. Bush a reconnu qu'il n'a pas la preuve qu'Oussama ben Laden dispose d'armes nucléaires. « Il a annoncé que c'était son intention (d'en obtenir) et je pense que nous devons le prendre au sérieux », a-t-il toutefois souligné, au sortir d'une rencontre avec le président français Jacques Chirac.

M. Chirac a réitéré son appui à la campagne américaine. Il a cependant soutenu que « les exigences urgentes d'une aide humanitaire » aux réfugiés et aux Afghans en général, la mise en place des structures du prochain gouvernement de l'Afghanistan ainsi que la nécessité de relancer le processus de paix au Moyen-Orient sont des « sujets complémentaires » à cette campagne.

Cette rencontre avec M. Chirac s'inscrivait dans le cadre d'une of-

fensive diplomatique de plus d'une semaine menée par le président américain, en quête d'appuis. Une offensive qui culminera samedi avec son premier discours devant l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

Opération charme

M. Bush, qui tente de mobiliser les pays du monde entier derrière sa cause, s'est aussi adressé aux leaders de pays d'Europe de l'Est, des Balkans et d'anciennes républiques soviétiques, réunis en Pologne. Lors de cette allocution, le président américain a comparé les terroristes aux gouvernements communistes présents en Europe de l'Est au cours du dernier siècle. « Pendant plus de 50 ans, le peuple de vos régions a souffert d'idéologies répressives qui ont tenté de bafouer la dignité humaine », a-t-il dit.

Les terroristes « pourraient devenir une menace pour toutes les nations et, éventuellement, pour la civilisation elle-même », a ajouté le président. Il a précisé que tous les pays devront mettre la main à la pâte : passer à l'action, concrètement et ne pas se contenter d'exprimer leurs sympathies.

« Aucune nation ne peut être neutre dans ce conflit », a déclaré M. Bush, qui laissait vraisemblablement entrevoir la teneur de son discours de samedi. Si au départ il se veut rassembleur, il n'hésite pas à lancer de sévères avertissements aux pays qui ne se rangeraient pas du côté des États-Unis. « Vous êtes avec nous ou vous êtes contre nous dans ce combat contre la terreur », a-t-il lancé, comme il l'avait fait lors d'une allocution au Congrès peu après les attaques terroristes.

Les démarches de M. Bush portent leurs fruits. Le gouvernement allemand a signalé qu'il soutiendra l'armée américaine. Près de 4000

soldats allemands sont prêts à partir sur le champ de bataille dès que Washington en donnera le signal.

Bombes tueuses

En Afghanistan, les raids américains semblent permettre aux forces d'opposition aux talibans de gagner du terrain. Le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld a fait savoir qu'une centaine de raids aériens ont été menés lundi. Surtout contre les positions talibanes, mais aussi contre des complexes souterrains. Autre moyen de semer la mort parmi les talibans : le Pentagone utilise depuis la semaine dernière, en Afghanistan, des bombes de 7 tonnes (15 000 livres) baptisées « Daisy Cutter ».

Ces bombes tueuses brûlent tout sur une distance de 600 verges (la longueur de six terrains de football américain) peu avant de toucher le sol. La Daisy Cutter est la bombe conventionnelle la plus puissante, coûte 27 000 \$ pièce et est aussi grosse qu'une automobile. Ce type d'arme a été utilisé contre l'Irak pendant la guerre du Golfe, mais aussi au Vietnam.

Grâce aux bombardements aériens, les adversaires afghans des talibans ont affirmé hier qu'ils se rapprochent de la ville stratégique de Mazar-e-Charif. Ils ont dit avoir pris le contrôle de plusieurs villages dans une région située à environ 70 kilomètres au sud de la ville qu'ils veulent conquérir. Quelque 300 talibans auraient été tués lors de ces affrontements et 300 autres auraient grossi les rangs de l'opposition. Ces informations n'ont toutefois pas été confirmées par le Pentagone.

L'armée américaine a toutefois dû rectifier un chiffre diffusé concernant le nombre de soldats blessés lors de l'opération au sol menée le 20 octobre dernier en Afghanistan. Le Pentagone avait déclaré deux décès et affirmé que seuls

deux militaires avaient été blessés. Or, le magazine *New Yorker* de cette semaine contredit ces allégations. Hier, M. Rumsfeld a dû concéder que 31 soldats ont subi diverses blessures, qu'ils se sont eux-mêmes infligées en sautant en parachute ou en manipulant des explosifs.

Par ailleurs, alors que le FBI continue à faire du surplace dans l'enquête sur les attaques bactériologiques, on annonçait hier avoir détecté des spores de la bactérie du

charbon dans un sac postal expédié au consulat américain de la ville de Yekaterinburg, en Russie. Les activités du consulat n'ont pas été perturbées, mais l'un des employés prend des antibiotiques par précaution.

cyberpresse.ca

Des fiches, des analyses et les dernières nouvelles sur les

frappes à

www.cyberpresse.ca/monde

Pour vous qui voulez devenir infirmier • infirmière !

Inscrivez-vous au programme accéléré en **SOINS INFIRMIERS (DEC) 180.01 !**

Un programme adapté aux personnes ayant complété la formation générale requise de niveau collégial.



PROGRAMME INTENSIF DE 2 ANS DÉBUTANT LE 14 JANVIER 2002

Des rencontres d'information et d'admission auront lieu le **mardi 13 novembre 2001 à 13 h** et le **mercredi 21 novembre 2001 à 18 h** aux endroits suivants →

C'est un rendez-vous ! Confirmez votre présence !



CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

514.364.3320, poste 243

1111, rue Lapierre
Ville LaSalle (Québec), local : 1.075
Métro : Angrignon



Collège de Bois-de-Boulogne

514.332.3000, poste 313

Pavillon Ignace-Bourget
10 500, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec), local : S-126
Métro : Henri-Bourrassa



CÉGEP JOHN ABBOTT COLLEGE

514.457.6610, poste 5902

Pavillon Stewart Hall
21 275, Lakeshore Road
Ste-Anne-de-Bellevue (Québec)
local : Stewart Boardroom
(formation en anglais)

Toute voiture connaît son heure de gloire.
Avec celle-ci, vous en vivrez des milliers.

La nouvelle BMW Série 3. Purement BMW.

La nouvelle BMW Série 3

Renseignez-vous sur la Formation de conduite BMW

www.bmw.ca
1 800 667-6679



Le plaisir de conduire.

300304

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

7 novembre 2001

Page A10 manquante

LA GUERRE AU TERRORISME

Une loi « inutile, extrêmement immorale et raciste »

Le projet de loi C-36 contre le terrorisme inquiète au plus haut point les Arabes et musulmans du Canada

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les Arabes et les musulmans du Canada ont qualifié d'inutile, « d'extrêmement immorale » et de « raciste » la loi antiterroriste que s'apprête à adopter le gouvernement de Jean Chrétien.

Devant le comité de la justice de la Chambre des communes, le président du Congrès islamique canadien, Mohamed Elmasry, a fait part hier de la grande crainte ressentie par les musulmans du Canada, « et par tous les citoyens originaires du Moyen-Orient », devant la perspective de l'adoption par le Parlement fédéral du projet de loi C-36. « Ils seront visés de façon disproportionnée, a-t-il dit, si C-36 devient une loi. Nous pensons que les musulmans du Canada seront injustement ciblés par cette loi ». M. Elmasry a dit que la loi était « extrêmement immorale ».

De son côté, devant le même comité, la Fédération canado-arabe a fait valoir que le Canada avait déjà suffisamment de dispositions dans son Code criminel et dans ses diverses lois, dont celles sur l'immi-

gration, pour combattre le terrorisme. Le projet de loi C-36 ne devrait pas être adopté, ont plaidé Amina Sherazee et John Asfour. La Fédération soutient que cette loi favorisera des traitements discriminatoires à l'égard notamment des secteurs « marginalisés » de la société.

Le premier ministre Jean Chrétien, interrogé à la sortie de la réunion de son cabinet sur la crainte des organisations musulmanes et arabes du Canada de voir leurs membres particulièrement « visés » par la future loi antiterroriste, a déclaré qu'il ne croyait pas à un tel scénario.

« Le premier ministre peut croire ce qu'il veut croire, a réagi Mohamed Elmasry. Nous disons que nous sommes sur la ligne de front et nous savons que notre communauté a souffert de discriminations même avant C-36. Nous avons suffisamment de preuves pour dire qu'avec C-36 cette situation va s'aggraver. »

« La loi C-36 n'est pas un véhicule bien pensé pour combattre le terrorisme, a ajouté l'avocat du



PHOTO PC

M. Rocco Galati

Congrès islamique canadien, M. Rocco Galati. C'est une loi incontrôlable qui non seulement va occa-

sionner du filtrage racial contre les musulmans et les Arabes du Canada mais qui va priver tous les Canadiens de la plupart des droits fondamentaux et des libertés qui sont les leurs, depuis l'époque de la Magna Carta jusqu'à la Charte. » Le Congrès islamique canadien estime en effet qu'il n'y a rien dans la loi qui empêche qu'elle ne soit appliquée contre une race particulière, une religion ou une minorité ethnique.

« Si C-36 est adoptée dans sa forme actuelle, a ajouté M. Galati, cela donnera aux terroristes responsables de l'attaque du 11 septembre une victoire finale et concluante, c'est-à-dire l'élimination de ce qui essentiellement définit la société canadienne, de ce qui constitue les piliers de notre démocratie constitutionnelle et des droits spécifiques contenus dans notre Charte des droits. »

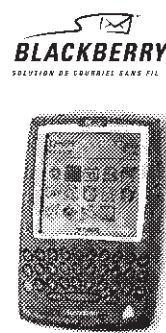
Le Congrès islamique canadien demande au gouvernement fédéral de réviser les définitions d'activités terroristes contenues dans le projet de loi. Il demande également qu'une clause de durée de valida-

tion de deux ans soit assortie au projet et il souhaite que les arrestations préventives de 72 heures ne soient pas permises tout comme les interrogatoires où le droit au silence du citoyen est révoqué. Il demande aussi, entre autres modifications, que la loi soit soumise immédiatement à la Cour suprême afin de voir si elle ne va pas à l'encontre de la Charte.

Quant à la Fédération canado-arabe, elle souhaite que le projet de loi expire après 120 jours seulement. Elle s'oppose à l'accroissement des pouvoirs d'enquête des policiers prévus dans la loi et elle aimerait que la clause qui autorise la police à ne pas dévoiler certaines preuves, dans le cas d'une arrestation, soit bannie.

La Fédération dit comprendre que le gouvernement cherche à trouver un équilibre dans son projet de loi entre la protection des « valeurs canadiennes » et la protection de « l'ensemble de la communauté ». Cependant, elle estime que la façon dont de tels pouvoirs ont été utilisés dans le passé par les gouvernements ne lui inspire guère confiance.

Profitez-en pour brasser des affaires.

Appareil portatif sans fil
RIM 857^{MC}

399 \$ *

Appareil portatif sans fil
RIM 850^{MC}

249 \$ *

Avec la solution complète de courriel sans fil BlackBerry^{MC} offerte par Bell Mobilité, de nouvelles fonctions s'offrent à vous. En plus d'avoir un agenda, vous pouvez maintenant

accéder à vos courriels par une boîte Web virtuelle, visualiser et envoyer des documents attachés, et

imprimer tous vos documents par télécopieur¹.

1 866 371-9752
www.bell.ca/organisateur
Passez à un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité.

allez-y



¹My Docs Online est facturé séparément. *Les prix indiqués s'appliquent aux achats faits dans le cadre d'un contrat de deux ans. Le modèle ci-dessus est le RIM 857, offert à 399 \$ avec un contrat de deux ans. L'offre et les prix peuvent être modifiés en tout temps sans préavis. Frais mensuels et taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. BlackBerry et RIM sont des marques de commerce et la propriété exclusive de Research In Motion Limited, et sont utilisées sous autorisation. Le service est offert seulement dans les zones couvertes par le réseau ARDIS de Bell Mobilité et seulement là où la technologie le permet.



Auteuil
ENTREPRISE YACO ENRG.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Blainville
CTM
744, boul. Curé-Labelle (105)
(450) 433-0228

Brossard
BELL MOBILITÉ
Mail Champlain
(450) 465-6025

Châteauguay
MOBILITÉ CHATEAUGUAY INC.
61A, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-4040

Dorval
J.D. MOBILITÉ
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
CTM
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull
ELYPS SOLUTION DE RÉPARTITION
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Lachine
CBCI TELECOM INC.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
COSAT
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
CTM
2271, boul. Le Corbusier
(450) 682-9366

CELLULAR ONE
435, boul. St-Martin
(450) 667-1177

METRO COM CANADA
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
CELLCOM
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

TRIAMOM
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Magog
Cellulaire Plus
1739, Sherbrooke
(819) 843-6621

Montréal
ABCO TELECOMM INC.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CITÉCELL
5571, boul. de la Vérendrye
(514) 762-2000

TÉLÉCENTRE QUÉBEC
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

CELLCOM-MONTRÉAL
5200, rue Paré
(514) 739-7777

CELLULAR ONE
9280, boul. l'Acadie
(514) 385-0770

CELLUBOUTIQUE MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 289-1001

SOLUTIONS SANS FILS
1102, de Bleury
(514) 393-6464

Salaberry-de-Valleyfield
LIBRAIRIES BOYER LTÉE
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke
CTM
2378, rue King Ouest
(819) 562-9262

GOBEIL ET FILLES
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

BELL MOBILITÉ
Carrefour de l'Estrie
(819) 346-6996

St-Eustache
COMMUNICATIONS J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

St-Laurent
J.G. Communications
245, Côte-Vertu
(514) 956-8885

LAZER AUTO
9900, boul. Henri-Bourassa Ouest
(514) 334-4785

St-Léonard
AUTOCELL NORD
9269, Lacordaire
(514) 324-0000

Terrebonne
HER-COMM
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Tracy
RADIO MICHEL INC.
604, Marie-Victorin
(450) 746-7777

Victoriaville
COMMUNICATION 1^{re} CHOIX
La Grande Place des Bois-Francs
(819) 357-5776

Aussi disponible dans les
magasins Espace Bell.

LA GUERRE AU TERRORISME

Ressam a tenté un vol à main armée à Montréal

Associated Press

NEW YORK — Ahmed Ressam, principal témoin du ministère public dans le récent procès du terroriste Mokhtar Haouari, a omis de révéler une tentative de vol dans un bureau de change montréalais pour financer des activités terroristes, indiquent des documents déposés en cour.

Un avocat de Haouari a déclaré lundi qu'il allait demander un nouveau procès.

Ressam avait été arrêté en entrant dans l'État de Washington, à la fin de 1999, au volant d'une voiture dont le coffre était bourré de matériel explosif; il arrivait de Victoria, en Colombie-Britannique. Il a été reconnu coupable en avril, à Los Angeles, d'avoir participé à un complot raté pour commettre un attentat à Los Angeles dans le cadre des célébrations de l'an 2000.

Par la suite, il est devenu le principal témoin du procès au cours duquel Mokhtar Haouari a été reconnu coupable d'avoir participé au même complot.

Dans une lettre au juge datée du 17 octobre, les procureurs de la poursuite révèlent que Ressam leur a parlé de la tentative de vol seulement après le procès de Haouari.

Les criminels qui sont appelés comme témoins sont censés admettre leurs délits passés au ministère public. Les procureurs de la poursuite doivent fournir ces informations à la défense, qui peut les utiliser pour mettre en doute la crédibilité des témoins.

Le juge John Keenan, de la Cour de district des États-Unis, a reporté au 17 décembre le prononcé de la sentence de Haouari, qui devait avoir lieu cette semaine, afin de permettre à son avocat de donner suite à sa requête pour un nouveau procès. Haouari est passible de 50 ans d'emprisonnement.

Ressam a témoigné qu'il voulait voler un bureau de change, mais il n'a jamais dit qu'il avait tenté de le faire, indique la poursuite. Depuis, il a admis que, en août 1999, il s'est déguisé et est entré dans un bureau de change de Montréal, où il a brandi un pistolet et a ordonné aux clients de ne pas bouger.

Une personne a saisi le bras de Ressam, qui s'est dégagé et a pris la fuite sans avoir fait feu ou obtenu de l'argent, précise la poursuite.

Les procureurs de la poursuite ont souligné que Ressam avait fourni des informations sur les camps d'entraînement terroristes d'Oussama ben Laden en Afghanistan, sur les activités et les méthodes des terroristes, sur les responsables de leur formation, ainsi que les noms de membres de cellules terroristes.



Le président Jacques Chirac, de la France, a glissé quelques mots à l'oreille de son homologue américain, George W. Bush, lors de la conférence de presse qu'ils ont accordée, hier après-midi, dans les jardins de la Maison-Blanche.

Photo AP

Paris et Londres cherchent à ouvrir la voie diplomatique

Associated Press

NEW YORK — Jacques Chirac entend placer l'ONU au coeur de la lutte contre le terrorisme. La France et la Grande-Bretagne vont soumettre le 13 novembre prochain au Conseil de sécurité des Nations unies une résolution proposant une solution politique pour l'Afghanistan dans la perspective de la chute du régime des talibans, a annoncé hier le président français.

Le projet de résolution reprend les grandes lignes du « plan d'action pour l'Afghanistan » présenté le 3 octobre dernier par le Quai d'Orsay, a expliqué le président français lors d'un point presse au siège de l'ONU à New York. Jacques Chirac a estimé que la résolution « devrait être adoptée à la fin de la semaine prochaine, le 15 ou le 16 novembre ».

Les propositions de la France pour favoriser l'émergence d'une solution politique en Afghanistan ont été au centre d'un entretien d'une heure entre Jacques Chirac et le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan.

Comme il l'avait fait quelques heures plus tôt devant le président Bush, avec lequel il

avait déjeuné à Washington, le président français a insisté sur la nécessité de ne pas se limiter aux opérations militaires contre le réseau Ben Laden et les talibans. « Il n'y a pas que la voie militaire. La voie politique est extrêmement importante », a-t-il dit.

Dans cet esprit, il a souhaité favoriser « la mise en place d'un régime politique convenable pour l'Afghanistan et les pays qui l'entourent ». « L'actuel régime des talibans ne l'est pas », a souligné M. Chirac.

Le président français a ajouté que le futur régime afghan devrait être « représentatif » des différentes ethnies qui composent l'Afghanistan, et donc être ouvert aux Pachtounes, qui représentent 40 % de la population, et ne pas se limiter à la seule Alliance du Nord. En pensant au Pakistan, il a souhaité que l'Afghanistan posttaliban ait « de bonnes relations avec l'ensemble des pays limitrophes ».

Jacques Chirac a également souhaité une nouvelle fois que l'ONU et son représentant spécial Lakhdar Brahimi, qu'il recevra jeudi soir à Paris, joue un rôle « déterminant » dans ce processus.

Le plan d'action français pour l'Afghanistan, qui comporte six points, propose de

« créer les conditions » permettant de « rebâtir politiquement » le pays et de le reconstruire matériellement. Soumis à l'Union européenne, aux Nations unies et aux États-Unis, le document propose d'engager un processus politique, sous l'égide de l'ancien roi Zahir Shah et avec le soutien des Nations unies, « dans le but d'établir une administration de transition représentative du peuple afghan ».

L'entretien entre Jacques Chirac et Kofi Annan a par ailleurs été consacré en grande partie à la situation humanitaire en Afghanistan, qui menace de devenir dramatique avec l'arrivée de l'hiver. Rappelant que 700 millions \$ avaient déjà été promis par les pays donateurs, Jacques Chirac a expliqué que « ce n'est pas qu'une question d'argent », mais un « problème d'organisation et d'impulsion ».

Dans cet esprit, le président français a proposé au secrétaire général des Nations unies de réunir « de toute urgence » les pays donateurs, les voisins de l'Afghanistan qui accueillent sur leur sol les quatre millions de réfugiés afghans, les agences compétentes de l'ONU et les ONG.

3003465A

LEXUS
À la conquête de la perfection.



Lexus IS 300

L'Envie⁵

La nouvelle Lexus IS 300 2002. Maintenant disponible avec boîte manuelle 5 vitesses.

Roues en alliage de 17" • Intérieur de cuir et suède • Sièges assistés • 0-100 km/h en 6,8 sec. • 215 ch **499\$ par mois***

Ce serait un péché de ne pas en profiter.

Modèle IS 300 également disponible à partir de 37 820\$**

Gabriel Lexus Toyota

3333, Côte de Liesse, St-Laurent (514) 747-7777

Spinelli Lexus Toyota

561, boul. St-Joseph, Lachine (514) 634-7171 1-800-352-6111

Vimont Lexus Toyota

255, boul. St-Martin Est, Laval (450) 668-2710 1-800-625-3987

*Le taux d'intérêt de 5,9% s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus IS 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire. EXEMPLE DE PAIEMENT: IS 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 5,9% - Durée: 36 mois - PDSF: 40 460\$ - Acompte ou échange équivalent: 6 954\$ incluant frais de transport et de préparation - Mensualité de location: 499\$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15\$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10\$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Taxes, immatriculation et assurances en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 novembre 2001. Le modèle peut être montré avec un équipement en option. **Lexus IS 300 (Groupe A): 37 820\$.

DE TOUTES LES COULEURS!

Chaque samedi dans

La Presse

MONTTOIT

ANGLAIS

COURS AXES SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue

à temps partiel et semi-intensifs

COURS INTENSIFS

de jour, 25 h/semaine

matin, après-midi, 145\$ à 165\$/semaine*

soir, samedi aussi diso. - 30 h/sem.

1 à 7 fois/sem. • 220\$/30 h

* Matériel, pédagogie inclus, exempt de taxes, d'admission, d'inscription - 15\$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne

accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, MtL

(514) 278-5309 www.converlang.com

loto-québec

6/49

Tirage du 2001-11-06

01 05 12 14 15

20 31 35 37 38

43 45 53 55 56

57 59 60 62 68

Quotidienne

Tirage du 2001-11-06

3 4

578 8354

Extra

Tirage du 2001-11-06

NUMÉRO: 870061

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.

En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

OUVREZ UNE FENÊTRE SUR L'ÉCONOMIE

- NOUVELLES
- MARCHÉS FINANCIERS
- PORTEFEUILLES
- ACTIONS
- FONDS



cyberpresse.ca

CHAQUE MINUTE COMPTE

www.cyberpresse.ca

3003447A

LA GUERRE AU TERRORISME

Près de 4000 soldats allemands pourraient se joindre aux Américains en sol afghan

GÉRALDINE SCHWARZ
Agence France-Presse

BERLIN — Le chancelier allemand Gerhard Schröder a annoncé, hier, que 3900 soldats de la Bundeswehr pourraient participer au volet militaire de la lutte contre le terrorisme, répondant ainsi sans restriction à une demande détaillée des États-Unis.

Le Conseil des ministres doit adopter cette décision dès aujourd'hui, a ajouté le chancelier social-démocrate (SPD) au cours d'une conférence de presse. La mobilisation des soldats, valable pour un an, sera soumise à l'approbation du Bundestag (Chambre des députés), dont M. Schröder a souhaité qu'il se réunisse « le plus vite possible ».

Le Bundestag doit donner son aval à toute intervention des soldats allemands à l'extérieur des frontières de l'OTAN.

Les États-Unis n'ont pas demandé de participation des forces aériennes aux frappes sur l'Afghanistan ni de « troupes au sol au sens classique du terme », c'est-à-dire impliquant « un stationnement de longue durée », a ajouté M. Schröder.

Néanmoins, l'allié d'outre-Atlantique a requis une centaine d'hommes d'une « unité spéciale », a poursuivi le chancelier, se refusant à définir cette unité.

Il s'agit selon toute vraisemblance du Commando des forces spéciales, le KSK, créé pour lutter contre le terrorisme dans le cadre



Un combattant de l'Alliance du Nord bombarde les positions talibanes, à l'aide d'un canon provenant de l'ex-Union soviétique, dans le nord de l'Afghanistan.

d'opérations secrètes dont l'essentiel est composé de parachutistes. Des députés d'opposition parlaient hier d'un commando d'élite aéroporté.

La mobilisation concerne par ailleurs des unités équipées de véhicules blindés Fuchs pour la détection des armes nucléaires, biologiques et chimiques (NBC),

soit 800 soldats, une unité sanitaire pour l'évacuation des blessés (250 hommes), une autre de transport aérien destinée à l'aide humanitaire (500 hommes) et des soldats de régiments d'infanterie de marine pour la protection des ports (1500 hommes).

M. Schröder entend obtenir du Bundestag l'autorisation pour le

gouvernement de déployer ces unités à sa guise. Le chancelier, qui a informé hier matin les dirigeants des partis politiques représentés au Parlement, s'est dit confiant de recueillir une large majorité à la chambre des députés.

Si l'opposition (chrétiens-démocrates et libéraux) a déjà promis son assentiment, M. Schröder va

devoir compter avec un désaveu croissant des frappes américaines parmi les députés de sa coalition gouvernementale entre SPD et Verts.

L'opinion publique marque en outre le pas dans son soutien aux raids, plus des deux tiers des Allemands réclamant leur arrêt d'après un sondage réalisé le 24 octobre.

Harcelé par les journalistes sur les détails d'une intervention, le chancelier a martelé qu'« il ne ferait aucune annonce publique sur le moment, l'endroit et les objectifs », ajoutant qu'il informerait seulement le parlement et les partis dans des « limites objectives ».

L'intervention des soldats allemands sur le terrain n'est pas prévue « dans l'immédiat, mais est vraisemblable d'ici à la fin de l'année », a indiqué le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate (CDU/CSU, opposition), Friedrich Merz. Elle serait limitée à l'Afghanistan et à la région qui entoure ce pays.

Il s'agirait de la plus importante participation militaire allemande à l'étranger, après l'opération de maintien de la paix dans le cadre de la KFOR au Kosovo, où quelque 5000 soldats de la Bundeswehr sont stationnés.

Inviquant les « devoirs d'allié » de l'Allemagne dans l'OTAN, M. Schröder a reitéré la « solidarité inconditionnelle » qui lie son pays aux États-Unis depuis les attentats du 11 septembre, y compris dans les aspects militaires de la riposte, tout en appelant à poursuivre les efforts diplomatiques et l'aide humanitaire.

L'Allemagne devient, après la Grande-Bretagne et la France, le troisième pays européen auquel les États-Unis ont réclamé une assistance militaire.

Kaboul est presque intacte mais pas le moral de ses habitants

KATHY GANNON
Associated Press

KABOUL — Sur la colline, les ruines de la tour de télévision, abattue par les bombes américaines. Ce n'est pas que les habitants de Kaboul s'en préoccupent : ils sont privés depuis longtemps de télévision par un islam ultrarigoriste. Pour eux, les bombardements actuels sont un malheur de plus dans une tragédie sans fin.

Nuit après nuit, retentissent les explosions, tandis que rôdent la peur et la mort. Après un mois de bombardements, les dégâts dans la capitale afghane paraissent pourtant limités. Seule une petite partie de Kaboul a été directement frappée.

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, affirme que le gouvernement ne « fonctionne plus ». Difficile de dire si les bombes ont vraiment perturbé les choses : avant la guerre, le régime taliban fonctionnait déjà à sa façon,

de manière minimaliste, chaotique et lointaine.

Le ministère des Affaires étrangères est intact. Si certains fonctionnaires ont plié bagage en direction du Pakistan ou de leur village natal, la plupart des ministres talibans sont toujours là, les ministères toujours ouverts. Si le gouvernement se réunit toutes les semaines, c'est en un lieu secret depuis le début des bombardements.

Des camions-citernes sont éparpillés dans la ville, pour disséminer les réserves de carburant, les dépôts étant pris pour cible.

Le chef suprême, le mollah Mohammed Omar, qui, déjà, ne venait que rarement à Kaboul, serait toujours dans son fief de Kandahar, 450 km au sud-ouest, véritable centre du pouvoir. Sa résidence et son quartier général ont été bombardés et on ne sait pas d'où il gouverne.

Washington affirme vouloir épargner les civils, mais à Kaboul, les cibles militaires s'imbriquent

dans les quartiers d'habitation. Parmi les morts confirmés depuis le 7 octobre, il y a deux familles, chacune de huit personnes ; trois enfants tués par une bombe ; quatre employés d'une agence de déménagement de l'ONU.

Dans les rues et les rares restaurants ouverts, les Afghans disent leur sympathie pour les victimes des attentats du 11 septembre mais ne comprennent pas pourquoi eux sont pris au piège de la guerre contre Ouassama ben Laden et Al-Qaeda.

Les B-52 ont frappé la semaine dernière les montagnes encerclant Kaboul, terrifiant les habitants. La route de l'aéroport, trouée d'obus mais bordée d'échoppes, a tremblé plusieurs nuits sous les coups de boutoir de bombes d'une tonne frappant l'aéroport. Ce dernier est interdit d'accès. Impossible de vérifier dans quel état sont les antiques avions soviétiques.

Près de la tombe de Barbar, empereur moghol du XVI^e siècle, des enfants jouent, et Abdul Jan dé-

boule à bicyclette. L'homme se souvient de l'époque où ce lieu idyllique était un des coins préférés des Kaboulis pour le pique-nique. « On apportait des tentes, des petits feux, de bonnes choses à manger. La vie était douce », soupire-t-il. C'est désormais un terrain désolé, dont les arbres ont été coupés pour le bois de chauffage.

Certes, les dégâts d'aujourd'hui sont minces par rapport à ce qu'a subi Kaboul dans le passé. Dans le sud, le long de la rivière, des quartiers entiers ne sont que ruines, souvenirs de la guerre civile des années 90.

À Macroyan, complexe d'immeubles de six étages datant des Soviétiques, quartier en piteux état, vivent les plus pauvres, des couvertures déchirées bouchant les trous d'obus dans les murs. Non loin de là, on distingue des tours de communication et des positions d'artillerie talibanes.

À la nuit, quand le couvre-feu et les coupures de courant plongent la ville dans le noir et le silence, les

habitants de Macroyan entendent le rugissement des avions. Certains fuient, d'autres se contentent d'attendre. Les plus mal lotis sont ceux qui vivent sur les collines environnant la ville, là où le terrain ne coûte rien. Mais là aussi où sont re-tranchés des unités gouvernementales.

Il y longtemps, la guerre, déjà, a contraint Allah Saeed à fuir vers le nord et ce quartier de Khair Khana, où il a construit une nouvelle maison. Mais ce secteur compte plusieurs cibles : une garnison, une unité d'artillerie, une autre de DCA. Et une famille y a été tuée. La semaine dernière, Allah Saeed a donc une nouvelle fois entassé tous ses maigres biens sur un camion, pour repartir vers plus de sécurité : « Les bombes tombaient toutes les nuit, et tellement près... Tout tremblait. Les enfants pleuraient, et moi aussi ». Son voisin Haqer Naser a lui aussi tout abandonné : « Nous n'avons rien, que nos vies. Je veux que ça s'arrête. Nos vies sont en lambeaux. »

Ne restez plus jamais un samedi soir de plus

{à moins que vous ne le souhaitiez vraiment}

tarifs aller simple à partir de

69\$ **149\$** **199\$** **199\$** **199\$**
Toronto Winnipeg Vancouver Calgary Edmonton

Allo tango ! Voici le nouveau service aérien à petit prix offert par Air Canada. Il vous permet d'accumuler de précieux milles Aéroplan^{MD} à chaque voyage. Faites vos réservations en ligne à **www.voltango.com**, consultez votre agent de voyages ou appelez-nous au **1 800 315-1390**. Quel que soit votre choix, venez faire un tour de tango avec nous !



Allo tango ! Bas tarifs par trajet. Aucun achat requis à l'avance. Aucune obligation de séjour le samedi soir. Milles Aéroplan^{MD}



Tarifs de chaque trajet basés sur un aller simple. Les vols sont assurés sur des appareils d'Air Canada (faisant affaire sous le nom de Tango par Air Canada). Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'assurance, les frais de carburant lorsque applicables et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Destinations canadiennes: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 14 décembre, 2001. Les billets sont totalement non-remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Les modalités et conditions peuvent différer des règlements et conditions tarifaires habituels d'Air Canada. Les billets émis pour les services Tango par Air Canada ne peuvent être utilisés sur les services réguliers d'Air Canada. Seuls les membres Aéroplan^{MD} peuvent accumuler des milles Aéroplan. L'accumulation de milles représente 50% des milles parcourus avec un minimum de 250 milles. Les milles de base accumulés avec le service Tango par Air Canada ne constituent pas des milles admissibles à l'attribution d'un statut supérieur dans le cadre du programme Aéroplan^{MD}. Aéroplan^{MD} est une marque déposée d'Air Canada. TangoSM par Air Canada est une marque de commerce d'Air Canada.

LA GUERRE AU TERRORISME

Les Canadiens se sentent plus proches de l'oncle Sam

Presse Canadienne

OTTAWA — L'opinion des Canadiens sur leurs relations avec les États-Unis a pris un virage radical à la suite des attaques terroristes du 11 septembre. C'est ce qu'indique un sondage national réalisé auprès de 3000 répondants.

Depuis les attentats, les Canadiens se sentent plus proches des Américains. La proportion des Canadiens qui estiment que le pays devrait resserrer ses liens avec les États-Unis est passée de 23 à 33 %, depuis le dernier sondage.

Autre changement majeur, 55 % des Canadiens considèrent désormais que ce serait une bonne idée d'avoir une monnaie commune. Mais attention, la plupart s'opposent à l'adoption pure et simple du dollar américain.

Autre effet des attentats terroristes, 45 % des Canadiens ont déclaré que le pays devrait accepter moins d'immigrants. Selon le Centre de recherche et d'information sur le Canada, ce virage témoigne surtout d'inquiétudes croissantes à l'égard de la sécurité et de l'économie et non pas d'une réaction violente dirigée contre les immigrants et les réfugiés.



Des positions talibanes explosent dans les montagnes Qala-Cata, dans le nord de l'Afghanistan.

Photo AP ©

Le Pentagone largue ses bombes les plus lourdes

Associatred Press

WASHINGTON — En larguant des bombes de 6750 kilos en Afghanistan, surnommées « faucheuses de marguerites », les États-Unis ont lâché une de leurs munitions les plus puissantes, connue pour être la plus grosse bombe classique du monde.

La BLU-82, une bombe composée d'un mélange de nitrate d'ammonium et d'aluminium

avec de l'air, provoque une forte explosion quand elle touche le sol, calcinant tout ce qui se trouve dans un rayon de 600 mètres. L'onde de choc est ressentie plusieurs kilomètres à la ronde.

Créées pendant la guerre du Vietnam pour faire des trous dans la jungle, les « faucheuses de marguerites » ont aussi été utilisées contre les troupes irakiennes pendant la guerre du Golfe. Ces bombes ont servi contre les positions

des talibans sur les lignes de front, selon des informations en provenance d'Afghanistan.

Ces engins coûtent environ 27 000 \$ US chacun. Ils sont largués depuis un avion-cargo C-130 qui vole à au moins 1800 mètres d'altitude, pour éviter de subir l'onde de choc au moment de la déflagration. Chacune fait plus de cinq mètres de long pour 1,50 mètre de diamètre, environ la taille de la Coccinelle de Volkswagen en beaucoup plus lourd et moins sympathique.

Pour chauffer ma résidence...

« Les HydroSolutions, j'achète! »

SYSTÈMES À AIR CHAUD

Tout électrique à compter de

24\$
par mois¹

Installation et taxes comprises

Bi-énergie intégrée
à compter de

44\$
par mois¹

Tarif DT offert

Installation et taxes comprises

Thermopompe centrale²
à compter de

66\$
par mois¹

Tarif DT offert

Installation et taxes comprises

Aussi :
Systèmes à eau chaude
offerts à partir de
34\$
par mois¹

Pour tout renseignement, appelez le
514 ÉNERGIE (363-7443)
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

1 Mensualités calculées sans aucune mise de fonds, terme de 120 mois, taux d'intérêt de 8,5 %, sujet à changement sans préavis. Tout financement est sujet à l'approbation de crédit de la Banque Laurentienne. Mensualités établies pour une installation de base et excluant les coûts supplémentaires, parfois applicables dans le cas d'une conversion de la source d'énergie ou de travaux additionnels pour respecter les codes en vigueur.

2 En ajoutant cet appareil à votre système au mazout, vous avez un système bi-énergie. Aucune subvention n'est accordée à l'achat d'un système bi-énergie.

RBQ : 8109-7594-22

Hydro Québec

| ESPIONNAGE AUX É.-U. |

Une cour secrète récolte plus de pouvoirs

ANNE GEARAN
Associated Press

WASHINGTON — Elle se réunit chaque mois dans les sous-sols du département de la Justice et est perçue avec méfiance par les défenseurs des libertés civiles : « elle », c'est une juridiction ultrasecrète qui aura désormais plus de pouvoirs pour décider comment l'État américain peut espionner des résidents aux États-Unis dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Les nouvelles lois antiterroristes promulguées le mois dernier par le président George W. Bush vont donner à cette cour de plus larges pouvoirs. La juridiction va passer de 7 à 11 juges fédéraux. Les magistrats siègent à trois, et le renforcement des effectifs leur permettra de se réunir plus souvent. Les juges sont choisis par le président de la Cour suprême des États-Unis, William Rehnquist.

La cour secrète examine les demandes de perquisitions et de mandats, qui consistent habituellement à autoriser la mise sur écoute d'espions ou de terroristes allégués.

Les défenseurs des libertés et de la vie privée soulignent que la juridiction créée par la loi Foreign Intelligence Surveillance Act (FISA) en 1978 pourra désormais autoriser un plus large recours à la mise sur écoute contre un plus grand éventail de personnes. Et l'État pourrait ne jamais avoir à révéler qui a été ainsi surveillé ni pourquoi.

La cour a autorisé des milliers de mandats depuis sa création et n'a opposé de refus aux autorités qu'une seule fois. Elle a été créée

pour éviter le genre d'abus commis sous la présidence de Richard Nixon, en obligeant le FBI à passer par un juge pour obtenir un mandat lié à des questions de sécurité. auparavant, le département de la Justice ou la Maison-Blanche pouvaient ordonner directement une telle surveillance.

La cour « agit comme un frein sur les gens qui agissent avec imprudence », souligne l'ancien ministre de la Justice Richard Thornburgh. « Je suis optimiste sur le fait qu'elle continuera à jouer ce rôle ».

La FISA permet à l'État de prendre des mesures au nom de la sécurité nationale qui seraient illégales ou non constitutionnelles dans le cadre d'une enquête criminelle normale. En vertu de cette loi, des mesures de surveillance peuvent être prises lorsqu'il apparaît qu'un suspect est probablement « un agent d'une puissance étrangère ».

Le champ de cette loi a été étendu dans le cadre des nouvelles mesures antiterroristes. L'État pourrait désormais demander un mandat FISA dans les cas où il n'aurait pu obtenir un simple mandat criminel, affirme Kate Martin, directrice du Centre pour les études sur la sécurité nationale. « Nous pensons que cela rend cette loi inconstitutionnelle, » ajoute-t-elle.

Les nouvelles lois autorisent la mise sur écoute de tous les téléphones utilisés par un suspect, rendant ainsi inutile des demandes d'autorisation séparées pour chaque téléphone utilisé par le supposé espion ou terroriste.

J'arrive samedi

à la Place Versailles



EN HÉLICOPTÈRE À 10 h

Venez me rencontrer et assister à mon super défilé avec fanfare et de nombreux amis du Monde Merveilleux de Disney.

Bonbons et ballons pour tous!



PLACE VERSAILLES

LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE
Tunnel Lafontaine et rue Sherbrooke Est



Plus de 225 magasins



Le cabaret de l'humour
20 h

TQS

Dominic et Martin
20 h 30



***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

7 novembre 2001

Page A15 manquante

| MAIRIE DE NEW YORK |

Le républicain Bloomberg à la photo-finish



RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
LA PRESSE À NEW YORK

NEW YORK — Le milliardaire Michael Bloomberg a causé une grande surprise hier en remportant l'élection à la mairie de New York. Il aura la redoutable tâche de succéder à Rudolph Giuliani et de remettre sur pied une ville dévastée par les attentats du 11 septembre.

Après le dépouillement de 98 % des voix, le républicain de 59 ans détenait une avance de 36 000 voix sur son adversaire démocrate, Mark Green, 56 ans. Peu après minuit, Green a reconnu sa défaite lors d'une conversation téléphonique avec Bloomberg.

La différence entre les deux can-

didats se situait à moins de 1 % des voix.

Figure bien connue de l'establishment démocrate de New York, Green était le grand favori de la course. Il a occupé le poste de Protecteur du citoyen au cours des sept dernières années, se faisant une spécialité de critiquer l'administration Giuliani. Il a fait ses premiers pas dans la vie publique dans les années 70 en travaillant aux côtés de l'activiste Ralph Nader. Longtemps identifié à l'aile gauche de son parti, il s'est présenté comme un centriste, promettant une gestion serrée et mettant l'accent sur la sécurité.

Green faisait face en Bloomberg à un néophyte de la politique dont les moyens financiers étaient illimités. Magnat de la finance et des médias, le candidat républicain a dépensé plus de 50 millions pour saturer les ondes de messages publicitaires.

Avec 16 points de retard il y a dix jours, Bloomberg a commencé à réduire l'écart qui le séparait de

Green grâce à l'appui crucial de Giuliani, qui n'était pas admissible à une réélection. Le milliardaire avait joué la carte du professionnel, choisissant pour slogan : « Un leader, pas un politicien ».

De son côté, Green a dû se battre en fin de course pour éviter de perdre l'appui des Noirs et des latinos de New York, qui ont critiqué ses tactiques lors de la primaire démocrate.

La campagne a été largement éclipsée par les attaques contre le World Trade Center, qui ont fait quelque 4500 morts et perturbé sérieusement l'économie de la ville. Selon un responsable municipal, New York pourrait perdre 105 milliards au cours des deux prochaines années en raison des événements du 11 septembre.

Les candidats en lice ont également souffert de la comparaison avec Giuliani, qui s'est élevé au rang de héros en raison de la qualité de son leadership depuis le début de la crise.

Le maire sortant n'a lui-même

pas aidé les aspirants à sa succession en jonglant publiquement avec l'idée de briguer un troisième mandat à la mairie. Il a renoncé à ce projet après s'être buté aux refus des élus d'amender la loi qui interdit au maire de New York de rester plus de deux mandats à l'hôtel de ville.

Les derniers jours de la campagne ont donné lieu à des attaques d'une rare intensité. Le camp démocrate a sorti l'artillerie lourde lundi en revenant sur une poursuite pour harcèlement sexuel intentée par une employée de Bloomberg en 1997.

La poursuite a été réglée à l'amiable, mais les démocrates ont créé un spot télévisé assassin en s'appuyant sur la déposition de l'employée contre Bloomberg, fondateur de Bloomberg LP. Sous serment, la femme a soutenu que son patron lui avait ordonné de se faire avorter, après avoir appris qu'elle attendait un bébé.

« Tue-le ! Tue-le ! » aurait dit Bloomberg à la femme, en faisant

allusion au bébé qu'elle portait dans son ventre.

La phrase s'est retrouvée dans la publicité télévisée de Green, écrite en lettres blanches sur fond noir et prononcée par une voix grave et sinistre.

Bloomberg a affirmé n'avoir jamais tenu de tels propos. Il a critiqué son adversaire pour cette publicité de dernière heure.

« Mark Green est sans vergogne et prouve qu'il est absolument désespéré, a déclaré le candidat républicain lundi. Il est avocat et sait que ce n'était qu'une allégation. »

Green s'est défendu en faisant valoir que Bloomberg était très mal placé pour l'accuser d'attaques injustes.

« S'il dépense des dizaines de millions pour répandre des faussetés à mon sujet, je citerai ce que les gens ont dit sous serment à son propos, a dit Green lundi. S'il avait voulu mettre un terme aux publicités négatives, cela aurait été le bienvenu. Il ne peut pas dépenser 60 millions et s'attendre à ce que je reste silencieux en retour. »

Certificat en biologie moléculaire

Un programme unique de perfectionnement
offert par l'Université du Québec à Trois-Rivières, en soirée, à temps partiel, au Collège de Rosemont à Montréal

- Aux technologistes médicaux
- Aux techniciens en chimie et en biologie
- Aux enseignants
- À toutes personnes voulant mettre à jour ses connaissances dans le domaine

8 cours de 3 crédits et un stage de 10 semaines (6 crédits)

Exigences: DEC ou équivalent ou expérience pertinente

Début des cours : 8 janvier 2002
Information/admission :
1-800-365-0922 poste 3325
Description du programme 4611:
www.uqtr.ca

Université du Québec à Trois-Rivières



MOBILART *Meubles & décor*



*Plusieurs
modèles et
grandeurs
disponibles*

Mobiliers haut de gamme

5805 Transcanadienne, Ville St. Laurent
(Rond point côte-de-Liesse et Transcanadienne)
(514) 748-9500

Lun. au mer.: 9 h à 18 h / jeu. et ven.: 9 h à 20 h • sam.: 10 h à 17 h / dim.: midi à 17 h
Autre magasin Mobilart C&R 6529, boul. Décarie (coin Plamondon) 514-344-1400

Enquête réclamée sur la mort de cinq Palestiniens

Agence France-Presse

GAZA — L'Autorité palestinienne a demandé hier la formation d'une commission d'enquête internationale sur la mort de cinq Palestiniens, tués, selon elle, par Israël à Naplouse et Jénine, dans le nord de la Cisjordanie.

« L'Autorité palestinienne appelle la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et les associations de défense des droits de l'homme à former une commission d'enquête internationale immédiatement pour préciser les circonstances de ces meurtres israéliens », selon un communiqué publié par l'agence officielle WAFA.

Le texte accuse l'armée israélienne d'avoir « assassiné ce matin (hier) trois citoyens près de la ville de Naplouse, qui sont Iyad Khatib, Ali Abou Hijleh et Jamal Abou Malouh ». Les trois Palestiniens ont été tués dans des circonstances controversées.

VOLVO
pour la vie

TRACTION INTÉGRALE AVEC
RÉGULATEUR DE TRACTION AUX 4 ROUES

GARDE AU SOL SUPÉRIEURE
À LA LEXUS RX300

PLUS D'ESPACE UTILITAIRE QUE LA BMW X5

CONSOMME MOINS D'ESSENCE QUE
LES MERCEDES DE CLASSE M

« UNE ALTERNATIVE ATTRAYANTE
AU VUS »
(MOTOR TREND)

La Volvo Cross Country 2002. C'est le temps de changer
la façon dont vous voyez les véhicules, le sport et l'utilité.



RÉVOLVOLUTION ELLE SE POURSUIT À VOLVOCANADA.COM

Lutte sanglante entre bandes rivales en Haïti

JOONEED KHAN

Au moins trois morts, peut-être six, une vingtaine de blessés par balles et machettes, jusqu'à 1500 maisonnettes incendiées, tel est le triste bilan d'une lutte entre bandes rivales pour le contrôle du marché de la Croix-des-Bossales, dans le quartier de La Saline à Port-au-Prince, durant le week-end de la Toussaint.

Montrés du doigt hier par les habitants du quartier : les frères Ronald et Franco Camille, dits Cadavre, proches du pouvoir, dont ils réclament l'arrestation. Ronald Cadavre Camille est déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt pour le meurtre le 10 septembre d'un ancien gardien du Parlement.

« La police ne rate jamais une occasion de faire savoir qu'elle est à la recherche de Ronald Cadavre, tout comme deux autres dirigeants proches de Fanmi Lavalas (le parti du président Jean Bertrand Aristide), René Civil et Paul Raymond », écrit le SICRAD (Centre de recherche et d'action pour le développement) dans son dernier bulletin diffusé par courriel depuis Haïti.

Le SICRAD ajoute cependant que « les frères Camille auraient reçu le support de la police dans le cadre de ces opérations, selon ce qu'ont encore affirmé les habitants de La Saline ». Mais souligne aussi que « cette infor-



Les habitants du quartier populaire La Saline, à Port-au-Prince en Haïti, souhaitent que les policiers les débarrassent des frères Cadavre.

mation n'a pas été confirmée par la police qui n'a pas encore fourni un bilan définitif des incidents ».

L'Agence haïtienne de presse (AHP) rapporte de son côté que les habitants du quartier populaire « souhaitent que la police prenne les dispositions qui s'imposent pour mettre hors d'état de nuire » les frères Cadavre. Plusieurs habitants ont fui et les familles de victimes réclament justice et réparation, écrit l'AHP. « À bas Aristide ! » ont scandé d'autres défilant dans le quartier.

Les noms de René Civil et Paul Raymond ont rebondi par ailleurs dans un autre dossier : celui de menaces de mort proférées contre des défenseurs de droits humains en Haïti.

La Plateforme des organisations haïtiennes des droits humains (POHDH) a révélé l'existence d'une liste noire de 15 militants de droits humains menacés d'assassinat, dont ses propres dirigeants Serge Bordenave et Jean-Simon Saint-Hubert, ainsi que Pierre

Espérance, de la Coalition nationale NCHR, qui fut déjà victime d'un attentat en 1999.

La POHDH estime que ces militants sont ciblés pour avoir dénoncé la politisation de la Police nationale (PNH), les violations graves et croissantes des droits humains en Haïti, et la formule de « tolérance zéro » prônée par le président Aristide et qui, selon elle, s'assimile à un ordre d'exécution sommaire. Selon le SICRAD, Civil et Raymond ont demandé au gouvernement d'appliquer la « tolérance zéro » contre les militants de droits humains.

Certaines organisations de défense des droits humains ont été accusées ces derniers jours de se transformer en organisations politiques, écrit l'AHP, qui nomme Lovensky Pierre Antoine, de la Fondation du 30 septembre, comme l'un de ces accusateurs.

Dans un communiqué, la POHDH a appelé le gouvernement haïtien à appliquer la Convention sur la protection des défenseurs de droits humains.

L'appel a reçu un vaste appui : Amnistie internationale (Section canadienne francophone), le Centre international de ressources juridiques, le Centre Justice et Foi, le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine, Développement et Paix, la Ligue des droits et libertés, Entraide Missionnaire, la Fondation Eko-Vwa Jean-Dominique, et Reporters sans frontières ont adressé au président Aristide une lettre ouverte l'appelant à protéger les militants visés, à dénoncer publiquement ces menaces de mort, et à démanteler les groupes qui les profèrent.

Attentat de l'ETA à Madrid : près de 100 blessés

Agence France-Presse

MADRID— Près de 100 personnes ont été blessées hier à Madrid, dont deux grièvement, lors d'un attentat à la voiture piégée attribué à l'ETA. Les deux auteurs présumés ont été arrêtés.

Seulement six des 99 blessés ont été hospitalisés, selon les services ambulanciers. Les deux personnes les plus atteintes étant une Anglaise qui a perdu un oeil et un Tunisien de 29 ans, grièvement brûlé.

Selon le ministre de l'Intérieur Mariano Rajoy, la cible de cette explosion pouvait être Juan Junquera, le secrétaire général de la police scientifique espagnole, dont la voiture officielle circulait à proximité. Junquera, un ancien haut fonctionnaire des ministères de l'Intérieur et de la Défense, a été légèrement blessé.

Les deux auteurs allégués de l'attentat, identifiés comme Aitor Garcia Aliaga et Ana Belen Egues Gurrutxaga, ont été arrêtés grâce à un passant qui les a suivis pendant 15 minutes et a renseigné la police par téléphone portable.

Les deux etarras présumés étaient porteurs d'armes, deux pistolets de calibre 9 mm, de perruques et de matériel de camouflage, ainsi que de faux papiers de la police.

Dans les heures suivant l'attentat, la police a procédé à des perquisitions dans trois appartements à Madrid et un autre à Salamanque, « centre opérationnel » du commando Madrid où 40 kg de dynamite française Titadyn ont été retrouvés ainsi qu'un pistolet mitrailleur et un fusil d'assaut, selon M. Rajoy.

Un troisième membre présumé du commando, Juan Luis Rubenach Roig, est en fuite, a indiqué le ministre.

Ces trois membres présumés de l'ETA sont tenus responsables de cinq attentats à Madrid dont deux mortels depuis le mois de mai, a-t-il ajouté en soulignant le passé d'Ana Belen Egues Gurrutxaga comme conseillère municipale de Batasuna, le bras politique de l'ETA, jusqu'en 1999.

L'explosion de la voiture — une Peugeot 205 blanche chargée d'au moins 25 kg d'explosif — s'est produite à 9 h 10 dans le quartier résidentiel de Prosperidad, dans le nord de la capitale espagnole.

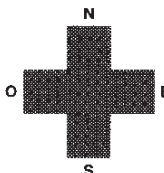
Une vingtaine de voitures garées à proximité, devant un immeuble abritant un millier d'employés du groupe bancaire BBVA dont plusieurs ont été blessés, ont été détruites ou endommagées et les immeubles voisins ont subi d'importants dégâts.

Pour la première fois depuis les attentats aux États-Unis, l'ETA a tenté de tuer. Lors de ces précédents attentats, le 1^{er} octobre à Victoria (Pays basque espagnol) et le 12 octobre à Madrid, les activistes de l'organisation armée avait averti par téléphone de l'imminence de la déflagration, afin d'éviter de causer des morts.

C'est également la première fois depuis 1987 que des membres en activité du commando Madrid sont interpellés, alors que les arrestations d'etarras se sont multipliées

ces derniers mois en France et en Espagne, notamment au Pays basque et en Catalogne .

En lutte armée depuis 1969 pour l'indépendance de « Euskal Herria » (« Patrie basque », en euskera), qui regroupe les Pays basque espagnol et français et la région espagnole de Navarre, voisine du Pays basque, l'ETA a revendiqué les assassinats de 12 personnes depuis le début de l'année et de 23 en 2000.



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu.
En tout temps.

1800 592-7649
www.croixrouge.ca

50 MAZDA PROTEGE 5 EN STOCK
FAITES VOTRE CHOIX
À PARTIR DE **19,895\$***

Transport et préparation en sus

mazda Gabriel 5333, ST-JACQUES O. MONTREAL (COIN DECARIE)
LE MAZDA #1 À MONTREAL
(514) 484-7777

RAPPEL

Aux propriétaires des produits des marques suivantes:

THULE YAKIMA SportRack

Vérification et mise au point **GRATUITE** de votre système de toit pour un début de saison **en toute sécurité**

*Vérification complète et sécuritaire. Lubrification et graissage du mécanisme et des serrures. Détails en magasin. Offre valide jusqu'au 30 novembre 2001

Offert exclusivement chez

AUTORACK INTERNATIONAL PRIVILÈGES À LA CARTE

Informez-vous sur notre programme de rachat d'usagés.

LAVAL 1454, rue Cunard (450) 967-7225	MONTREAL 4827, Métropolitain E. (514) 324-7225	BROSSARD 7587, Boul. Taschereau (450) 445-3939	QUEBEC 900, Pierre-Bertrand (418) 687-8838
--	---	---	---

LES REMBOURRAGES JIOLA

Rajeunissez vos meubles
30% sur tous les tissus • 50% sur tissu en stock
Service rapide et de qualité • Estimation gratuite à domicile

Restauration de vos meubles • Héritage
Ébénisterie • Meubles sur commande

GRANDE LIQUIDATION de Tissus en Stock

(514) 253-1400
service de décoration

Jiola 10983, rue Massé, Montréal
Propriétaire : Pierre Mancini
30 ans d'expérience dans le rembourrage
Téléphone : **(514) 497-7408**
Avant le 30 novembre sauvez la TPS (7 %)

service auto  **SEARS** MC

rabais 30%

Nos plus bas prix de la saison pour
PNEUS RESPONSE RST '2000' TOURING
Soldé, à partir de **58,99** chacun. P175/70R13.
Série n° 59000

PNEUS RESPONSE RST TOURING '2000'
GARANTIE DE 120 000 KM CONTRE L'USURE*

Dimensions	Soldé, chac.
P195/75R14	68,99
P185/60R14	68,99
P185/70R14	69,99
P195/70R14	73,99
P185/65R14	76,99
P205/70R14	77,99
P195/60R15	78,99
P205/70R15	81,99
P205/65R15	83,99
P225/60R16	88,99

Autres formats aussi en soldé

*Détails complets chez Sears

Soldé, à partir de 41⁹⁹ Chac.

P145/80R12.
PNEUS ROADHANDLER^{MD} GLACE ET NEIGE PLUS
Autres formats, soldé 49,99-126,99 chacun.
Série n° 10000

rabais 40%

PNEUS ROADHANDLER VOYAGER LX
Soldé, à partir de **79,99** chacun. P175/70R13.
Autres formats, soldé 83,99-122,99 chacun.
Série n° 63000

GARANTIE DE 160 000 KM CONTRE L'USURE*

ROUES EN ACIER RABAIS 20% à l'achat de pneus.

SEARS

ANJOU* 353-7770 BROSSARD* 465-1000 LASALLE* 364-7310	LAVAL* 682-1200 ST-BRUNO 441-6603 ST-LAURENT* 335-7770
--	--

***COMPOSEZ LE POSTE 228**

NP1121201

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 NOVEMBRE DANS LA LIMITE DES STOCKS

Copyright 2001, Sears Canada Inc.

PAS DE PAIEMENT AVANT FÉVRIER 2002

Détails en magasin



DESTINATION LIVRES

CAHIER SPÉCIAL SALON DU LIVRE SAMEDI DANS **La Presse**

Réélection de Trimble et charivari au parlement



EN IRLANDE DU NORD

BELFAST — Le chef du Parti unioniste de l’Ulster (UUP), David Trimble, a été réélu à la tête du gouvernement de l’Irlande du Nord, hier matin, quatre jours après avoir échoué une première fois à revenir en poste. Peu après sa victoire, M. Trimble a promis un gouvernement « responsable », qui ne se laissera pas « distraire par des scènes de violence collective ».

M. Trimble ne faisait pas référence aux émeutes sectaires qui secouent encore régulièrement le nord de Belfast, mais à la disgracieuse bousculade qui a éclaté entre une trentaine de députés, en plein milieu d’un point de presse tenu dans l’élégant hall de marbre du parlement de Stormont.

Imperturbable, le premier ministre a décidé d’ignorer l’échauffourée, en haussant le ton pour se faire entendre. Il a exhorté les journalistes à ne pas se préoccuper des invectives et des coups que se sont échangés les élus du Parti unioniste démocratique (DUP), frustrés par sa réélection, et ceux du Sinn

Féin et du Parti social démocrate travailliste (SDLP).

La scène chaotique fait suite à quatre jours de tensions et de négociations frénétiques entre le gouvernement britannique et les différents partis d’Irlande du Nord pour trouver une solution à la crise provoquée vendredi par l’échec de M. Trimble à se faire réélire comme premier ministre. Deux dissidents de son propre parti avaient causé sa défaite en refusant de voter pour le retour au pouvoir de leur chef.

En fin de semaine, le petit parti biconfessionnel de l’Alliance a consenti à réaligner trois de ses députés comme « unionistes », le temps d’un second vote de l’Assemblée, pour assurer la survie du gouvernement. C’est ainsi que M. Trimble a réussi à obtenir, hier, la majorité des voix des députés de chacune des deux communautés, comme le prescrit les règles de l’Assemblée. Il a reçu le soutien de 100 % des nationalistes (catholiques) et de 51,7 % des unionistes (protestants).

Mark Durkan, qui succédera à John Hume à la tête du SDLP en fin de semaine, a été élu premier ministre adjoint. L’élection de M. Trimble et de M. Durkan a été accueillie avec un soupir de soulagement à Londres et à Dublin.

« Les gens de l’Irlande du Nord peuvent maintenant s’attendre à un gouvernement stable », a dit le premier ministre britannique Tony Blair. Son homologue irlandais, Bertie Ahern, a rendu hommage à « l’esprit



Photo AFP

David Trimble revient à son poste de premier ministre de l’Irlande du Nord.

de coopération » des partis impliqués pour assurer la survie de l’Accord du Vendredi saint, signé en avril 1998.

Le révérend Ian Paisley, chef du DUP et

opposé aux accords de paix, a qualifié le vote de « tricherie ». Selon lui, le ministre responsable de l’Irlande du Nord, John Reid, a enfreint ses propres règles en ignorant la date limite imposée à l’Assemblée pour se choisir un premier ministre. En principe, M. Trimble avait jusqu’à samedi dernier pour se faire réélire, sans quoi Londres devait suspendre l’Assemblée ou déclencher de nouvelles élections.

Le ministre Reid a repoussé ces critiques, estimant que les règles étaient suffisamment flexibles pour permettre le retour au pouvoir de M. Trimble. Un juge de Belfast lui a donné raison lundi en rejetant une requête du DUP, qui réclamait la tenue de nouvelles élections.

Soulignant que l’Irlande du Nord a un urgent besoin de stabilité politique, M. Reid a affirmé en conférence de presse que la « raison » et le « bon sens » lui commandaient de ne pas déclencher d’élections avant la date prévue, le 1^{er} mai 2003. Convaincu que M. Reid a agi de façon illégale, le DUP retournera devant les tribunaux aujourd’hui pour contester sa décision.

En juillet, M. Trimble avait plongé l’Irlande du Nord dans une crise politique en démissionnant pour protester contre le refus de l’Armée républicaine irlandaise (IRA) de déposer les armes. Une stratégie risquée, mais payante : le 23 octobre, l’IRA a annoncé qu’elle avait entamé son désarmement, et M. Trimble a accepté de reprendre son poste.

Forum



L'imposition de droits « compensateurs » par les Américains sur les exportations de bois d'oeuvre canadien a été vue par de nombreux acteurs socio-économiques comme une démonstration du « protectionnisme » américain, analyse l'auteur.

| BOIS D'OEUVRE |

Le Canada a-t-il des chances?

MARC BÉNITAH

L'auteur est docteur en droit de l'Université Panthéon-Sorbonne et professeur de droit international à l'Université du Québec (UQAR). Il vient de publier chez Kluwer Law International un traité sur le droit des subventions intitulé « The Law of Subsidies Under the GATT/WTO System »¹.

Il arrive que les négociateurs n'aiment pas trop être précis pour ne pas remettre en cause la signature finale de l'accord.



LE CANADA a annoncé son intention de contester devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) la décision du département du Commerce américain relative au bois d'oeuvre. On sait que, dans le cadre de cette décision, des droits dits « compensateurs » ont été décrétés à l'encontre du bois d'oeuvre importé aux États-Unis en provenance du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan.

Cette décision a soulevé des réactions émotives au Canada où de nombreux acteurs socio-économiques y ont vu une démonstration du « protectionnisme » américain. Il faut ajouter aussi que les répercussions économiques au Canada de cette décision, si elle venait à être maintenue, sont fort loin d'être négligeables.

Qu'on le veuille ou non, le maintien ou pas de cette décision sera le résultat d'un processus légal. Autrement dit, ce sont les groupes spéciaux (panels) de l'OMC qui auront le dernier mot dans cette affaire. (...)

Pour répondre à la question centrale, il convient de commencer par la définition d'une subvention en vertu des textes actuels de l'OMC. Selon ces textes, une pratique est une subvention si elle satisfait simultanément trois conditions. Elle doit tout d'abord être « spécifique », c'est-à-dire accordée sélectivement à un groupe d'entreprises. Autrement dit, si elle est réellement et effectivement généralement disponible pour tous les secteurs de l'économie, elle n'est pas spécifique et n'est donc pas une subvention. Elle doit ensuite comporter une « contribution financière » gouvernementale et enfin elle doit « conférer un avantage » aux entreprises qui bénéficient de la pratique.

Rappelons brièvement que les producteurs américains de bois d'oeuvre soutenaient dans leur plainte que les systèmes de droits de coupe érigés par les gouvernements provinciaux constituaient des subventions accordées aux producteurs canadiens de bois d'oeuvre. Pour évaluer le bien fondé de cette accusation et les chances du Canada devant l'OMC, il convient donc d'examiner comment les trois aspects définissent une subvention s'appliquent à ces systèmes de droits de coupe. En effet, le Canada ne peut gagner sa cause devant l'OMC que s'il réussit à démontrer qu'une ou plusieurs de ces trois conditions ne sont pas remplies.

Trois conditions

> En ce qui concerne le critère de la « spécificité », le département américain du Commerce a déterminé qu'« il y a seulement deux industries, les scieries et les fabricants de pâte de papier... qui font usage des programmes relatifs aux droits de coupe ». Il en a donc conclu que la pratique canadienne était spécifique. Il ne semble pas qu'il y ait là grand-chose à contester de la part du Ca-

nada et notre intuition est que ce critère ne constituera pas une ligne de défense qui vaille la peine d'être poursuivie.

> Il semblerait à première vue que le critère de la « contribution financière » gouvernementale soit une ligne de défense plus intéressante pour le Canada, étant donné que les systèmes provinciaux de droits de coupe ne comportent pas une somme d'argent versée par les gouvernements provinciaux aux producteurs de bois d'oeuvre. Malheureusement, cette impression est illusoire étant donné que l'Accord de l'OMC sur les subventions indique clairement que cette contribution financière inclut le cas où « les pouvoirs publics fournissent des biens ou des services autres qu'une infrastructure générale ». Le département américain du Commerce a déterminé qu'il faisait face dans le dossier du bois d'oeuvre à une situation qui illustrait parfaitement ce type de contribution financière. Étant donné la clarté des textes de l'OMC à ce sujet, notre intuition est encore une fois qu'il n'y a pas là une bonne ligne de défense pour le Canada.

> Il ne reste donc comme ligne de défense que le critère de l'« avantage conféré ». Notre intuition fondamentale est que le flou des textes de l'OMC relatifs à ce critère constitue la seule carte qui peut se révéler décisive pour le Canada. Avant d'analyser en détail ce troisième critère, il importe de souligner que, malgré le fait que les jugements des groupes spéciaux de l'OMC dépassent souvent les cent pages, l'issue des cas est souvent réglée sur la base d'un ou deux raisonnements fondamentaux. C'est là un point qui peut surprendre, mais il en est exactement ainsi dans la pratique des groupes spéciaux de l'OMC, contrairement à ce que le nombre de pages des jugements pourrait laisser croire. Notre intuition est que le raisonnement central que le groupe spécial de l'OMC fera en relation avec le critère de l'« avantage conféré » scellera l'issue du cas du bois d'oeuvre.

Il n'y a aucun doute que le groupe spécial de l'OMC sera forcé d'être fort créatif dans son analyse de l'avantage conféré ou non par les droits de coupe. La raison en est que le terme « avantage » n'est tout simplement pas défini dans l'Accord sur les subventions de l'OMC! Cela peut surprendre très fortement, mais il arrive souvent que les négociateurs internationaux d'un accord n'aiment pas trop être précis pour ne pas créer des points de friction qui pourraient remettre en cause la signature finale de l'accord. Néanmoins, une analyse indirecte de l'ensemble des articles de l'Accord sur les subventions a permis aux groupes spéciaux de dégager dans la pratique de leurs jugements une définition de l'« avantage conféré ». Cette définition stipule qu'un avantage est conféré lorsque la « contribution financière place son bénéficiaire dans une situation plus favorable que celle où il se serait trouvé dans le cas où la contribution financière n'aurait pas existé... (et) la seule base logique pour déterminer

cette position est le marché » (*Canada-Aéronautique*).

On voit fort bien que cette définition sommaire est parfaitement suffisante dans des cas simples où le marché est facilement identifiable. Si, par exemple, une entreprise canadienne recevait un prêt gouvernemental à un taux inférieur à celui chargé par les banques commerciales privées canadiennes, il est alors évident qu'un avantage lui aura été conféré au sens de la définition précédente. Cependant, cette définition devient moins sûre lorsque le marché libre auquel elle fait implicitement allusion n'est pas facilement identifiable. C'est exactement à ce niveau que le département américain du Commerce a pris des risques en concluant que « étant donné que (au Canada) les droits de coupe sur les terres publiques sont l'élément moteur dans la détermination du niveau des droits de coupe... nous concluons que les droits de coupes chargés sur les terres privées canadiennes en sont principalement dérivés et sont donc distordus ». (...)

Le département américain du Commerce a décidé que les droits de coupe chargés par les propriétaires de terres privées au Canada ne pouvaient être considérés comme une indication valable des forces du marché libre au Canada. Il faut ajouter que le département américain du Commerce a pris encore un peu plus de risques en décidant d'utiliser à la place comme point de comparaison les droits de coupe chargés sur les terres privées américaines qui constituent l'essentiel du marché au sud de la frontière. Selon le département, ces droits de coupe américains représentent pour les producteurs canadiens de bois d'oeuvre des prix représentatifs du marché mondial étant donné qu'il est « raisonnable de conclure que les producteurs canadiens de bois d'oeuvre ont potentiellement accès au bois américain dans des conditions de prix similaires aux producteurs américains de bois ». (...)

Que peut faire le Canada?

Que peut faire le Canada pour contrer l'argumentaire américain? Une erreur à éviter en priorité serait de prétendre qu'il est normal qu'il en soit ainsi car le coût du bois dans les forêts publiques canadiennes est intrinsèquement inférieur au coût du bois dans les terres privées américaines et que dès lors les droits de coupes chargés au Canada correspondent au « coût net » du bois pour les gouvernements provinciaux. Le Canada a déjà utilisé par le passé ce genre de raisonnement et il a échoué. Ce qui va intéresser avant tout le groupe spécial de l'OMC, ce n'est pas de savoir si les gouvernements provinciaux couvrent ou non leurs coûts de production mais plutôt de savoir si les producteurs canadiens de bois d'oeuvre achètent leur bois à des conditions différentes du marché « libre ».

Par contre, l'argument de la différence intrinsèque de coût de production du bois entre le Nord et le Sud de la frontière peut se révéler décisif si on pouvait démontrer d'une manière convaincante que les droits de coupe sur les terres privées au Canada résultent de cette différence intrinsèque et non pas d'une prétendue distorsion. Il ne nous appartient pas ici de se prononcer sur la faisabilité économique d'une telle démonstration. On peut par contre dire que, dans le cas où elle serait possible, elle se révélerait déterminante au niveau juridique et assurerait le succès du Canada. Il n'y a aucune raison

pour le groupe spécial de l'OMC d'accepter les droits de coupe américains comme point de comparaison si on peut le convaincre que les droits de coupe sur les terres privées canadiennes représentent un marché libre où les bas droits de coupe (par rapport aux États-Unis) s'expliquent par une différence intrinsèque au niveau des coûts de production et non par une prétendue distorsion du marché.

Qu'est-ce qui arriverait si le Canada échouait à démontrer ce dernier point? Une autre façon de poser la même question consisterait à se demander si le groupe spécial de l'OMC serait alors prêt à accepter le point de comparaison utilisé par les États-Unis?

Il est clair que dans ce dernier cas, la situation du Canada deviendrait moins sûre. En effet, le groupe spécial va se retrouver dans une situation qui n'est véritablement couverte par aucun précédent dans les jugements précédents de l'OMC. Le groupe spécial aura une marge créative énorme, étant donné que le point de comparaison adéquat pour déterminer ce qu'est le marché libre dans un cas donné n'est pas défini dans les textes de l'OMC.

Il faut donc se tourner vers les indices trouvables dans les jugements précédents de l'OMC qui pourraient nous indiquer dans quel sens cette marge créative sera utilisée. Contrairement à ce qui a été affirmé par certains conseillers des producteurs américains, nous serions amenés pour notre part à avancer que ces indices laissent supposer que le groupe spécial de l'OMC aura un sentiment négatif envers la position américaine. Dans le cas *Canada-Lait et produits laitiers* qui était du ressort de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, le Canada se trouvait dans une position un peu inverse de celle où il se trouve actuellement puisque qu'il refusait d'utiliser le prix domestique canadien du lait comme point de comparaison sous prétexte qu'il était distordu. Le dernier Groupe spécial en charge de ce cas a rejeté cet argument de la distorsion en soulignant dans un passage qui risque de jouer un rôle important dans le dossier du bois d'oeuvre que : « ... il n'y a rien (dans les textes de l'Accord sur l'agriculture) qui spécifie dans quelle mesure le prix...domestique peut résulter d'une intervention gouvernementale.

Le seul point de comparaison qui est stipulé dans les textes est le prix du marché domestique indépendamment du degré d'intervention dans la formation de ce prix ». Même si le cas du bois d'oeuvre ne sera pas jugé sous les dispositions de l'Accord sur l'agriculture, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'un indice légal important étant donné que les groupes spéciaux sont fort attachés à une analyse dite « ordinaire » des termes d'une disposition. (...)

Concluons malgré tout sur une note optimiste pour le Canada, même s'il est évident que la marge créative du groupe spécial chargé du dossier du bois d'oeuvre sera énorme. Notre intuition, fondée sur l'analyse et les indices précédents, est que le groupe spécial cherchera instinctivement à éviter de valider la position américaine où à tout le moins produira un jugement de Salomon où chaque partie trouvera des éléments en sa faveur. Il serait vivement souhaitable qu'il n'en soit pas ainsi si on ne veut pas assister à une nouvelle guerre d'usure sur le bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis.

¹) Site Internet du livre et de l'auteur : www3.sympatico.ca/mbenitah/backcover.htm

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Bon sens: 1 Baseball: 0



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

La mort des Expos de Montréal, désormais certaine, prouve que les Montréalais sont pleins de bon sens. Que les gouvernements, les gens d'affaires et les consommateurs d'ici savent faire des choix intelligents. Savent reconnaître une industrie folle, comprennent quand on essaie de les tromper.

Cela ne veut pas dire que les Montréalais verront partir leur équipe de baseball sans une certaine tristesse. Oui, il y en a beaucoup que le baseball laisse profondément indifférents. Mais, même eux, quand il y avait un championnat dans l'air...

Oui, tous en avaient assez de la tragédie des dates butoir et autres échecs. De sorte que la plupart accueilleront la nouvelle avec un « bon débarras ! » bien senti.

Cela dit, il ne faut pas oublier ce que représente une grande équipe pour une ville. Du point de vue économique, nombre d'experts l'ont démontré, l'impact est minuscule. Mais le sport professionnel donne certainement une visibilité importante à la ville hôte.

Surtout, le sport contribue à la vitalité d'un milieu urbain. Pour bien des Québécois, le début de la saison de baseball marquait le début du printemps. Il y avait une certaine frénésie dans l'air — un goût de se lancer la balle ! — quand la radio diffusait les premiè-

res parties des Expos. Pendant plusieurs étés, des Montréalais ont vécu au rythme des coups sûrs.

La fin des Expos, c'est donc certainement une perte pour Montréal. Toutefois, c'est aussi une victoire. Nous laisserons les spécialistes analyser la chose plus en détails, mais il y a cette évidence : les Expos disparaissent parce que les Montréalais n'allaient plus les voir jouer. Et les Montréalais n'allaient plus les voir jouer parce qu'ils avaient décidé qu'ils n'en avaient pas pour leur argent. Le spectacle était de piètre qualité, les joueurs étaient des inconnus de passage, le stade ne convenait pas, et les propriétaires se moquaient des amateurs. Les gens ont réagi, bravo !

Le milieu économique montréalais a donné un coup de pouce. Sauf qu'il ne s'est pas trouvé d'entrepreneur local assez riche et/ou mégalomane pour risquer une fortune dans l'affaire. C'est peut-être une indication de la « pauvreté » relative de nos gens d'affaires. Nous préférons y voir la preuve de leur sérieux. Enfin, les gouvernements ont eu la sagesse de ne pas offrir de stade d'or à cette organisation malade dans un sport malade.

En 1969, l'arrivée des Expos symbolisait l'entrée de la métropole dans les « ligues majeures » des villes nord-américaines. Depuis, Montréal a perdu son titre de métropole canadienne. Mais elle est aussi une ville plus mature, qui s'est dotée au fil des années d'une personnalité bien à elle, marquée par une foule d'événements culturels et sportifs qui lui sont propres.

La fin des Expos devrait inciter les Montréalais à miser encore plus sur ce qui fait de leur ville un lieu unique en Amérique du Nord. Les Expos sont morts, vive Montréal !

Affronter le papy-boom



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

D'abord, une statistique. Le nombre de gens âgés doublera au Québec en l'espace d'à peine trente ans. Aucune société industrialisée, mis à part le Japon, ne vieillira à un rythme aussi effréné. Pour affronter ce *papy-boom*, le ministre Rémy Trudel ressuscite l'idée d'une caisse vieillesse. La solution, séduisante, comporte des risques : elle pourrait vicer la réorganisation des services aux gens âgés, le grand défi qui attend notre système de santé.

La caisse vieillesse servirait à payer pour les services — autres que les soins médicaux — dont aura besoin cette nouvelle génération d'ainés. Des places en centre d'hébergement, bien sûr, mais surtout de l'aide au ménage, à la préparation des repas, dans le but de garder les personnes âgées chez elles le plus longtemps possible. Pour constituer ce fonds, l'ensemble des contribuables verserait une centaine de dollars par an dans une caisse : 300 millions s'accumuleraient annuellement jusqu'en 2035, année où l'actif atteindrait un sommet de 21 milliards, puis décroîtrait progressivement.

En théorie, donc, c'est facile. Et tentant. Parce que le vieillissement de la population coûtera cher. Bien sûr, les baby-boomers sont en meilleure santé — physique et financière — que ne l'étaient les générations précédentes. Mais ils vivront aussi plus vieux, consommeront plus de services médicaux et de médicaments parce qu'on traitera davantage de maladies. Il y a vingt ans, plusieurs milliers de personnes mouraient chaque année d'un infarctus. Aujourd'hui, les médicaments contre le cholestérol et les chirurgies cardiaques prolongent des vies, mais engendrent aussi des coûts, tant sur le plan de la santé que du maintien à domicile.

Commencer dès maintenant à mettre de l'argent de côté pour assurer l'avenir est une bonne idée. Et un « fonds dédié », comme le serait cette caisse vieillesse, est probablement la seule façon d'assurer le public que l'argent amassé ira bel et bien à ce genre de services.

Ceci dit, il faut cependant s'interroger sur les effets qu'aurait la création d'un tel appendice au réseau de la santé. Avec 21 milliards d'actif, une caisse vieillesse gèrerait l'équivalent du sixième des fonds actuellement administrés par la Caisse de dépôt. C'est énorme. À tout cet argent s'ajoute un certain pouvoir : celui d'influencer la façon dont sont dispensés les services pour lesquelles la caisse paie.

Or, les dernières années ont démontré que l'avenir, dans les soins aux aînés, réside dans l'intégration. En clair, cela veut dire qu'un répondant unique, issu par exemple d'un CLSC, s'occupe de l'ensemble des besoins d'une personne âgée. Ce répondant s'occupe des soins médicaux qu'il faudra dispenser à son domicile, mais aussi de tout le reste. C'est vers cette voie que l'immense paquebot de la santé doit virer, et de toute urgence. Mais la constitution d'une caisse vieillesse, une solution facile, pourrait conforter le réseau dans de fausses certitudes et ralentir ce virage.

À côté d'un réseau qui ne s'adapte pas, une caisse vieillesse risquerait de fonctionner en circuit fermé. Les gens âgés seront-ils écartelés entre la caisse vieillesse, l'assurance-médicaments et le réseau de la santé ? On peut le craindre. Entre tous ces organismes, qui tenteront chacun de leur côté de réduire les coûts, les conflits seront inévitables. Et destructeurs.

De plus, le bilan des gouvernements, en termes de gestion de régimes d'assurance, n'est pas reluisant. Québec s'est accaparé les surplus de l'assurance-automobile, Ottawa ceux de l'assurance-emploi. L'assurance-médicaments est un désastre financier. Seul exemple positif : la Régie des rentes du Québec, qui gère sans histoires un régime qui fonctionne bien. Le premier pas vers la constitution d'une caisse vieillesse serait donc de lui en confier la gestion.

Le second serait d'encadrer de façon extrêmement stricte le fonctionnement de cette caisse. Le gouvernement devrait s'interdire de toucher à cet argent pour d'autres besoins. Ensuite, la caisse devrait, chaque année, verser les sommes liées au vieillissement de la population au réseau de la santé, qui serait seul maître des priorités.

On le voit, la création d'une caisse-vieillesse soulève des débats complexes. Tout ce qu'il faut espérer, c'est que Rémy Trudel, impopulaire dans le réseau et ministre d'un gouvernement en fin de mandat, ne soit pas si pressé de redorer son image qu'il précipite un projet aussi capital.

JEAN CHAREST EXAMINE LE DOSSIER DES FUSIONS



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Fusions: l'attitude de Charest commentée

Belle cohérence...

JEAN CHAREST qui crie à qui veut l'entendre qu'il défusionnera les villes s'il prend le pouvoir me fait bien rire. Lui, ainsi que plusieurs futurs ex-maires de banlieues qui vont sûrement l'appuyer, me semblent appliquer leurs théories au cas par cas, y allant selon leur intérêt.

En effet, promettre les défusions place les nouvelles villes devant plein d'incertitudes tant économiques que politiques quant à l'avenir des nouvelles villes. Or, c'est ce même M. Charest et ces mêmes maires de banlieues qui demandent au PQ de lever l'hypothèque référendaire, qui crée selon eux des incertitudes et qui nuit à l'économie du Québec.

En toute neutralité vis-à-vis la question nationale, je me demande par contre pourquoi est-il moral de vouloir défusionner Montréal, et immoral de défusionner le Québec ?

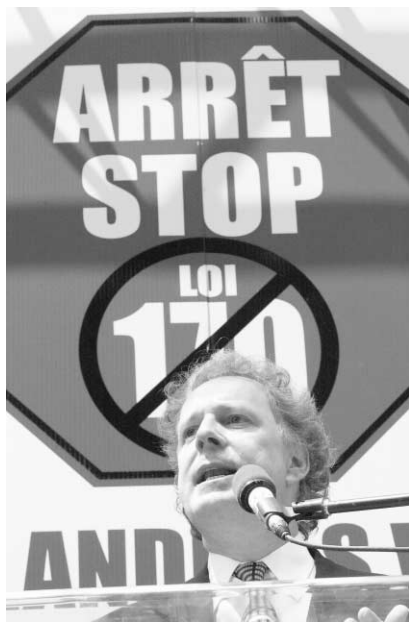
Un peu de cohérence, s'il vous plaît, M. Charest.

MAXIME CLERMONT-DESFORGES
Montréal

PLQ : le parti de l'instabilité

LE NOUVEAU maire de Montréal, Gerald Tremblay, le plus sympathique des ministres du cabinet de Robert Bourassa, n'avait pas encore donné sa première conférence de presse que déjà, Jean Charest lui coupait l'herbe sous le pied, indiquant clairement qu'il allait encourager les défusions et que l'élection du PLQ à Québec en était le meilleur des gages.

Si M. Charest est élu, nous allons assister à l'instabilité politique et c'est déjà commencé. Le PLQ disait toujours que l'instabilité politique n'est jamais bonne pour les affaires ; serait-elle bonne lorsqu'elle est libérale ? Le Conseil du patronat



Jean Charest

et les Chambres de commerce pourraient nous indiquer eux aussi si la vision et les préoccupations de M. Charest vont dynamiser les affaires au moment où il ne faut pas ajouter aux événements du 11 septembre 2001.

Si jamais Jean Charest devait créer et encourager une situation de division au sein de l'île de Montréal, il faudra se poser des questions sur ses capacités de diriger le Québec. Ceux et celles qui se réjouiraient de la division à Montréal peuvent se dire que leurs régions seront les premières à en souffrir.

Le PLQ serait-il devenu le parti de l'instabilité politique, la question est posée !

ANDRÉ MAINGUY
Longueuil

Charest n'est pas encore premier ministre

JE SUIS FATIGUÉ d'entendre ces débats stériles sur la question de la défusion, depuis que M.

Tremblay a été élu. Pour autant que je sache, M. Charest n'est pas encore premier ministre, et les défusions, déjà très improbables si tel devait être le cas, ne sont pour l'instant qu'une simple hypothèse. En attendant, il y a une réalité aujourd'hui, et avant toute considération hypothétique, il convient de gérer Montréal : puisque les fusions sont chose effective, il convient d'en faire un succès, comme se plaît à le répéter le nouveau locataire de l'hôtel de ville, car il est dans l'intérêt de l'ensemble des Montréalais, anciens comme nouveaux, que ça fonctionne. Alors, qu'on laisse la nouvelle équipe se mettre au travail.

Pour ma part, je ne vois rien d'incohérent à ce que cette équipe soit composée de conseillers qui auraient préféré que l'amalgame insulaire ne se fasse pas. Il faut vraiment ne comprendre les choses qu'au premier degré pour penser qu'ils ne vont agir que pour faire éclater la nouvelle métropole. La seule conséquence de tout cela sera une gestion de l'île-ville différente de celle qu'on aurait connue en cas de succès de M. Bourque.

Dès lors, même avec une autre philosophie, s'atteler aujourd'hui à la réussite « d'une île, une ville » est la seule attitude pragmatique envisageable (on n'oserait quand même pas reprocher à Tremblay d'être pragmatique, après lui avoir reproché de prononcer des formules creuses). Pourquoi, les anciens « roitelets » ne devraient-ils alors pas y participer ? On ne s'attendait quand même pas à ce qu'ils se retirent de la vie publique. Pourquoi, dans cette ville qu'ils n'ont pas choisie, ne pourraient-ils pas avoir une attitude constructive ? Personne ne se choque d'entendre le nouveau chef de l'opposition dire qu'il aura une attitude constructive vis-à-vis de l'équipe qu'il combattait encore la veille !

PHILIPPE RIONDEL
Montréal

Maires gris

NOUS VOILÀ maintenant pris avec trois maires gris ; un ancien vendeur d'automobiles (un des meilleurs, si ça vous rassure), un ancien politicien sans histoire, sans envergure et surtout sans fougue ni passion, et finalement, un constructeur de centre d'achat, un arracheur d'arbres, un poseur de béton impénitent.

J'en profite donc pour dire à tous ceux qui pensent que voter est facultatif, que c'est un choix personnel, je dois rappeler qu'il s'agit d'un devoir de citoyen. L'exercice du vote est le sang même de la démocratie, que vous soyez convaincu ou non de faire le bon choix. Si vous ne votez pas et ne vous renseignez pas afin de voter de façon éclairée, vous faites affront à cette démocratie et vous ne méritez en aucun cas d'en faire partie.

Nous sommes appelés à voter trois ou quatre fois en quatre ans, si lever votre derrière de votre divan ou annuler un week-end à la campagne est trop pour conserver votre liberté, vous ne valez pas mieux que tous les terroristes du monde qui avec toutes leurs bombes n'arrivent pas à faire autant de mal que vous par votre paresse physique et intellectuelle.

YVON ROY
Laval

La victoire des « anti »

L'HISTOIRE SE répète et la conduite humaine ne se dément pas. La haine est plus forte que l'amour, de dire un philosophe (Martin Blais). La rage que la sérénité. Le contre que le pour.

Ainsi, les opposants à la fusion

(fusion des municipalités...) ont voté en plus grand nombre, animés par la fureur et le dévouement. Les victoires de Tremblay, à Montréal, et Olivier, à Longueuil, s'expliquent ainsi. On peut même retrouver dans l'histoire de la confédération canadienne le même comportement, avec un peu plus de magouille comme le décrit si bien Jean-François Lisée (*Sortie de secours*, p. 283). Les habitants de la Nouvelle-Écosse, à qui on avait imposé le Canada, ont fait subir une cuisante défaite au parti fédéraliste, lors de l'élection qui a suivi immédiatement l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Ainsi, des partis politiques municipaux de 2001 ont été emportés par la vague de la rage et de l'anti.

ROGER DROUIN

Forum



La fin d'une histoire d'horreur

Amateurs et actionnaires ont été floués.
L'agonie avait assez duré. Le départ des Expos sera assez vite digéré.

PIERRE FORTIN
et PHILIP MERRIGAN

Les auteurs sont professeurs au département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal.

LES ÉCONOMISTES ne sont pas tous des sans-cœur. Tout récemment, le Prix Nobel de sciences économiques 2001, George Akerlof, cosignait un article démontrant l'importance de l'identification et du sentiment d'appartenance dans la vie économique. La « consommation » du sport professionnel en est un bon exemple. Le succès d'une équipe professionnelle ne sera assurée que si les amateurs finissent par s'identifier à leur équipe. Or, en 1994, les Expos avaient réussi à créer une équipe à laquelle les Montréalais s'identifiaient étroitement. Les joueurs étaient jeunes et spectaculaires. Plusieurs étaient originaires de pays latino-américains, proches de l'âme montréalaise. L'équipe était dirigée par un instructeur adoré des Montréalais, Felipe Alou. À la mi-août, elle se dirigeait vers les Séries mondiales. L'assistance progressait vers les deux millions de spectateurs pour la saison.

La grève des joueurs du baseball majeur mit fin à cet élan. Les partisans des Expos se sentis floués. Ils le seront encore l'année suivante. Au printemps de 1995, les Expos se départissent de quatre de leurs meilleurs joueurs. Le président du club, Claude Brochu, annonce que cette vente de feu sera la dernière. L'année suivante, on laisse partir Moises Alou, le joueur le plus doué et le plus populaire de l'équipe, de même que l'un des meilleurs lanceurs, Jeff Fassero. Enfin, le départ du plus grand joueur de l'histoire des Expos, devenu l'idole sportive des Montréalais, Pedro Martinez, efface toute possibilité d'identification avec cette équipe. La stratégie des Expos était perdante. Plus tard, les Marlins de la Floride, équipe victorieuse aux Séries mondiales de 1997, adopteront la même stratégie que les Expos. Au cours de la saison qui vient de prendre fin, les Expos et les Marlins se sont disputé le titre de la pire franchise du baseball majeur.

Les actionnaires floués

Pour ajouter l'insulte à la blessure, il appert que les deux personnes qui portent la plus grande part de la responsabilité du départ des Expos seront celles qui s'enrichiront

le plus. Pour accepter d'abandonner son statut de commandité, l'ancien président Claude Brochu a exigé et obtenu une somme approximative de 20 millions pour une part de l'équipe qu'il avait payé 7 millions avec des dollars empruntés à Charles Bronfman, le premier propriétaire des Expos. C'est maintenant le propriétaire actuel, Jeffrey Loria, qui se fait servir un pont en or pour dissoudre l'équipe. Loria a déboursé environ 100 millions CA pour acheter l'équipe. Il a en plus assumé une dette maximale de 100 millions CA. Or le baseball majeur lui offrirait plus de 200 millions US pour la dissolution. Ça lui fera un beau profit d'au moins 75 millions US. Aux actionnaires québécois qui ont soutenu financièrement l'équipe pendant tant d'années, il ne reste, à eux aussi, que le sentiment d'avoir été royalement floués.

Causes et conséquences économiques

Les Expos ont certes été victimes des mauvaises décisions stratégiques de leurs dirigeants. Mais il faut aussi reconnaître que les finances du club ont été massacrées par la faiblesse extrême du dollar canadien. En moyenne, les produits et les services se vendent et s'achètent 35 % plus cher aux États-Unis qu'au Canada. Pour une entreprise, cela constitue une extraordinaire incitation à acheter au Canada et à vendre aux États-Unis. D'où la fulgurante expansion des exportations canadiennes vers le Sud depuis 10 ans. Même les entreprises américaines viennent s'implanter au Canada pour exporter aux États-Unis.

Dans ce carnaval économique, un club de sport professionnel nord-américain installé au Canada, comme les Expos, va complètement à contre-courant de la tendance : il achète aux États-Unis et vend au Canada. Les salaires versés sont américains et les prix des billets vendus sont canadiens. Les conséquences sur le bilan des profits et pertes ne sont pas belles à voir. En plus des Expos, les Blue Jays dans le baseball majeur et les équipes canadiennes de la Ligue nationale de hockey, y compris les Canadiens de Montréal, doivent affronter les mêmes difficultés.

À court terme, c'est sûr, la disparition des Expos va entraîner une perte économique pour les employés, les fournisseurs, les amateurs et les gouvernements. Les employés des Expos vont perdre leur emploi. Les four-



Les amateurs devront se rabattre sur d'autres loisirs.

nisseurs (publicité, boutiques, équipement, services, etc.) vont devoir trouver de nouveaux clients. Les amateurs devront se rabattre sur des loisirs autres que le baseball. Les gouvernements — Montréal, Québec et Ottawa — vont essayer des pertes fiscales.

Mais l'économie, c'est comme un organisme vivant. Un accident fait mal, mais la vie finit par reprendre le dessus. Les cellules mortes ou blessées sont remplacées par de nouvelles. L'argent des consommateurs ne disparaît pas dans un trou noir. S'il n'est pas dépensé au baseball, il le sera ailleurs. De nouveaux emplois vont ainsi être créés dans d'autres domaines de loisirs : la restauration, le cinéma, les festivals saisonniers, etc. Ceux-ci auront à leur tour besoin de nouveaux fournisseurs et vont payer de nouveaux impôts et taxes aux gouvernements. Dans deux ans, rien n'y paraîtra plus.

Néanmoins, toute transition économique est coûteuse. À brève échéance, le départ des Expos fera surtout mal aux employés et aux fournisseurs du club. Surtout que la conjoncture économique actuelle n'est pas parti-

culièrement vibrante. Les nouveaux emplois et les nouveaux clients ne seront pas faciles à trouver. La fin des Expos représente plus qu'une perte économique purement privée. La collectivité montréalaise se voit délestée d'une vitrine publicitaire importante dans le reste de l'Amérique du Nord. Les communautés linguistiques et culturelles de Montréal perdent un lieu de rassemblement où elles pouvaient fraterniser, crier pour la même cause, oublier leurs chicanes. L'intérêt de nos adolescents pour le baseball va s'affaiblir. Plusieurs d'entre nous devront leur trouver d'autres loisirs pendant les mois d'été pour qu'ils ne s'ennuient pas dans « l'oisiveté destructrice ».

Le départ des Expos, c'est la fin d'une histoire d'horreur qui a commencé il y a sept ans. Amateurs et actionnaires floués, l'agonie avait assez duré. Il était temps qu'on achève le moribond. Ne nous inquiétons pas trop pour l'économie. Elle digérera le coup assez vite. Salut Rusty, Gary, Pedro et Vladimir. Et surtout, merci Felipe !

Un stationnement inutile pour économiser quelques pas...

Grâce à notre nouvelle rubrique R.S.V.P., les lecteurs peuvent acheminer les commentaires qu'ils adressent aux décideurs — ministres, hauts fonctionnaires, patrons, chefs syndicaux — au sujet d'une question qui concerne la société. En leur nom, La Presse exigera une réponse de destinataire.

RICHARD LAPARÉ

L'auteur est biologiste et habite Montréal

Mme Annette Bellavance, directrice, Collège Regina Assumpta

ENCORE PLUS d'asphalte, encore moins de verdure, encore un encouragement à utiliser l'automobile, voilà le triste constat que je fais de la construction de votre nouveau stationnement. On rapporte dans le journal de quartier que c'était pour répondre à des plaintes de visiteurs qui trouvaient malcommode de marcher quelques mètres pour se rendre à la porte de votre collège. Voilà, me semble-t-il, une bien mince excuse pour couvrir le peu d'espace vert qu'il reste à Montréal d'une épaisse couche de bitume stérile.

L'aménagement de ce stationnement va contre toutes les mesures et politiques environnementales préconisées



par les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que les nombreux protocoles internationaux qui visent à réduire l'utilisation des combustibles fossiles. Au Québec, les transports s'avèrent de grands consommateurs d'énergie : ils sont responsables de l'émission de 38 % des gaz à effet de serre. À cela s'ajoutent les problèmes de bruit, du smog, de la congestion, de la pollution de l'eau et de la disparition de milliers d'hectares d'habitats naturels sans compter les risques d'accident toujours plus élevés.

Je m'explique difficilement l'absence de concertation entre les politiques gouvernementales en matière d'environnement et les décisions paradoxales comme celle que vous avez prise d'ajouter encore plus d'asphalte

sur cette pauvre terre. Je doute que l'addition de stationnements supplémentaires favorise l'utilisation des moyens de transport plus respectueux de l'environnement comme la marche, le vélo ou le transport en commun. Il est vrai que les responsables de la circulation à la ville de Montréal ne posent aucun geste concret pour réduire et modérer l'utilisation de l'automobile dans les quartiers résidentiels. Il est vrai aussi que le conseiller municipal du quartier utilise un énorme quatre par quatre pour ses nombreux déplacements, et que les policiers sont sous équipés en matière de contrôle de la vitesse.

Une institution ayant autant de prestige que votre collège devrait, plus que toute autre, donner l'exemple et enseigner aux futures générations de consommateurs les effets négatifs de l'utilisation de l'automobile sur l'environnement. J'espère en terminant, que vos programmes de biologie ou d'environnement sensibilisent un tant soit peu vos élèves aux méfaits de l'utilisation de plus en plus abusive de l'automobile.

Ce qui plaît aux uns...

ANNETTE BELLAVANCE

L'auteur est directrice générale du Collège Regina Assumpta.

M. Richard Laparé,

JE RESPECTE assez facilement vos opinions concernant les espaces verts. Je tiens à vous remercier de donner une attention toute particulière à notre nouveau terrain de stationnement.

Je tiens à vous dire que nous avons fait grand plaisir à nos voisins de la rue Francheville, en faisant un nouveau stationnement. Ce qui plaît aux uns, déplaît aux autres.

Le nouveau terrain de stationnement poursuivait les objectifs suivants :

- > créer plus d'harmonie avec notre entourage ;
- > donner satisfaction à la clientèle qui fréquente le Collège et le Centre culturel et sportif ;
- > permettre que nos autobus scolaires stationnent sur ce terrain ;
- > dégager les rues avoisinantes.

Je crois bon vous dire qu'un aménagement paysager occupe 20 % de l'investissement du nouveau terrain de stationnement. De plus, l'espace était occupé par une piste de course asphaltée pour la course et par une deuxième piste de course asphaltée pour les sauts en longueur. Il y avait également un trottoir pour permettre aux piétons de passer pour se rendre à la rue Carnier ou de faire route vers l'entrée principale du collège.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, pour nos élèves venant de l'extérieur de la ville de Montréal d'utiliser la marche, le vélo et le transport en commun. Nos élèves viennent de Laval, Rosemère, Saint-Eustache, Lorraine, etc.

Québec refuse la mise en tutelle d'un centre jeunesse

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Agnès Maltais, a refusé hier d'imposer la mise en tutelle de la régie régionale et du centre jeunesse d'Abitibi-Témiscamingue.

C'est le président de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec, Pierre Marois, qui avait demandé cette mesure provisoire à la suite d'une enquête de la Commission qui a révélé des situations intolérables en matière de protection de la jeunesse.

« Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous recommandons ces tutelles, mais la régie régionale n'a pas respecté les obligations qui lui incombent de par la loi en ne réussissant pas après deux ans à mettre en place un plan régional d'organisation des services sans compter qu'elle est incapable d'obtenir la concertation des intervenants », a déclaré le président Pierre Marois, qui a été le parrain de la Loi sur les droits de la jeunesse dans les années 1970.

Mais M^{me} Maltais, qui avait reçu le rapport il y a une semaine, s'est dite peu favorable à l'imposition d'une tutelle en signalant que les faits rapportés par la Commission se situant entre septembre 1999 et mars 2000 avaient été corrigés avec la nomination d'une nouvelle directrice du centre jeunesse, Carole

Désilets, et d'un nouveau DPJ, Réjean Bergeron, en janvier dernier.

Les manquements observés comme l'absence de plan de services individualisé à l'intention des jeunes seraient chose du passé puisque chaque enfant sous la protection de la DPJ possède son plan personnalisé. La liste d'attente aurait été réduite considérablement passant de 52 cas l'an dernier à 22 cas actuellement. Lors de son enquête, la Commission a examiné 123 dossiers d'enfants, elle en a retenu 57 et elle a obtenu les témoignages d'une centaine de personnes.

La Commission a constaté, à la lumière des cas examinés et des rapports annuels du centre jeunesse, que le délai moyen entre la réception du signalement et la fin de l'évaluation est de 80,4 jours alors qu'il est en moyenne de 64 jours dans l'ensemble du Québec. Elle note que dans 47 % des cas, les enfants n'ont pas obtenu le service spécialisé auquel ils avaient droit et le suivi psychologique n'a pu être actualisé dans 65 % des cas.

Enfin, le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) n'avait élaboré un plan de services individualisés pour les enfants que dans une proportion de 15,7 % alors que la Loi de la santé et des services sociaux l'oblige à le faire dans tous les cas.

Cas troublants

L'enquête a mis en relief un manque d'intensité dans les interventions de la DPJ. Ainsi, un enfant de 4 ans, victime d'inceste, est vu par un médecin en juillet 1999, mais son évaluation est toujours en attente en octobre alors qu'il est retourné dans sa famille.



Agnès Maltais, ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux.

Un médecin le revoit le 22 octobre, mais il faudra attendre au 8 mars 2000 avant qu'un rapport d'évaluation soit établi et au 17 juillet avant que le Tribunal de la jeunesse en soit saisi.

Dans un autre cas, un jeune fugueur qui avait révélé à sa mère le souhait de mettre fin à ses jours en avalant une grosse quantité de mescaline a finalement réussi son coup en

raison d'un manque d'encadrement suffisant. Il semble que le centre jeunesse de Val-d'Or lui ait permis d'aller faire des courses le lendemain de son entrée dans l'institution. Bien qu'accompagné d'un intervenant, l'adolescent aurait réussi à s'enfuir. On devait le trouver mort quelques jours plus tard.

La Commission demande au gouvernement de s'assurer de connaître la situation des jeunes autochtones et l'état actuel des services qui leur sont offerts avant de déléguer des responsabilités en matière de protection de la jeunesse. L'enquête a démontré que les services de protection de la jeunesse offerts aux populations autochtones sont minés par de graves problèmes sur le plan des orientations, des ressources et des budgets et de la méconnaissance de leurs us et coutumes de la part des intervenants non autochtones.

Finalement, à la suggestion de la Commission de doter les services de protection de la jeunesse d'un budget adéquat, M^{me} Maltais a indiqué qu'elle avait ajouté 734 000 \$ en décembre 2000, 670 000 \$ lors du dépôt du budget 2001-2002 et une autre rallonge de 343 000 \$ en septembre dernier.

Avec ce budget supplémentaire, la région qui se classait à l'avant-dernier rang avec 62,96 \$ par habitant pour le programme jeunes et leur famille reçoit maintenant 90 \$ par habitant.

En ce qui concerne les autochtones, M^{me} Maltais s'est dite très sensible à leur situation mais elle a ajouté que le financement des services assumé par le fédéral accusait sans cesse des retards, ce qui avait pour effet de déséquilibrer le budget.